



2022

Rapport d'activités

- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- EAUX NATURELLES

TABLE DES MATIÈRES

<i>Édito 2022</i>	3
<i>Une structure publique pour l'environnement</i>	6
<i>Solidarité financière</i>	9
<i>Responsabilité sociétale</i>	10
TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	15
<i>Tous acteurs de nos déchets</i>	16
<i>Gestion des déchets lotois</i>	22
<i>Coopération interdépartementale</i>	29
<i>Projets et perspectives</i>	30
<i>Bilan financier</i>	31
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	33
<i>Les réseaux de chaleur au bois</i>	34
<i>Bilan financier</i>	37
CYCLE DE L'EAU	39
<i>Un service mutualisé</i>	40
<i>L'accompagnement à l'exploitation et à la gestion du service</i>	41
<i>L'accompagnement des projets</i>	42
<i>La production d'eau potable</i>	43
<i>L'accompagnement à l'assainissement non collectif</i>	44
<i>Le traitement des boues</i>	45
<i>Les eaux naturelles</i>	46
<i>Bilan financier</i>	49
<i>Lexique</i>	51

ANNEXES

*Disponibles en ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents > Rapports d'activités"*

La **population DGF** (incluant les résidences secondaires) sert de base de calcul pour les tarifs appliqués par le Syded, soit 208 942 habitants (2021)
La **population municipale INSEE 2022 du territoire Syded (180 546)** sert de base de calcul pour les ratios à l'habitant.
Les arrondis peuvent occasionner des approximations

ÉDITO 2022

L'année 2022 fut la plus chaude jamais mesurée en France, nous rappelant la nécessité d'agir face à l'urgence climatique. Nos missions de service public pour l'environnement sont une réponse concrète apportée à cette urgence. Nous avons dû faire face à un contexte économique et géopolitique instable avec un fort impact financier sur l'ensemble de nos activités. Cela nous engage à poursuivre notre démarche d'amélioration continue pour conserver la qualité de nos missions de service public au coût le plus juste.

Si la crise énergétique a fait exploser nos dépenses associées, elle permet aussi à chacun de mesurer la pertinence du développement d'une énergie renouvelable et locale sur le territoire. Pour assurer la pérennité du bois-énergie dans le Lot, nous avons réalisé une étude stratégique sur le développement de cette activité à l'horizon 2030. L'objectif est clair et ambitieux : doubler la quantité de chaleur renouvelable produite. Ce défi de taille est réalisable grâce aux sollicitations des communes qui souhaitent implanter un réseau de chaleur au bois sur leur territoire et aux nouveaux raccordements sur les réseaux existants.

Sur l'activité déchets, l'inauguration de Valotri, l'usine de tri de Catus, par Barbara Pompili alors ministre de la transition écologique confirme notre caractère précurseur à l'échelle nationale. L'expérience acquise par le Syded en matière de prévention et de tri des déchets lui permet aujourd'hui de figurer parmi les territoires les plus performants et reconnus à l'échelle nationale. Dans cette logique, nous poursuivons nos efforts pour réduire les quantités de déchets produites sur le territoire. Conscients de la nécessité de préparer l'avenir, nous avons ainsi acté avec l'ensemble des EPCI et des syndicats de collecte la réalisation d'un schéma directeur sur la modernisation du service public de gestion des déchets lotois à l'horizon 2035. Il englobera notamment les réflexions déjà entamées sur le tri à la source des biodéchets, l'évolution des conditions d'accès en déchèterie ou encore la nécessité de réduire drastiquement la quantité de déchets produits.

L'été caniculaire et la sécheresse que nous avons rencontrés cette année, mettent au coeur du débat la question de l'accès à la ressource en eau. C'est un sujet sur lequel le Syded agit depuis plus de dix ans, au service de ses collectivités adhérentes. Les enjeux à venir sont capitaux pour garantir un approvisionnement en eau de qualité et en quantité suffisante, tout en préservant le milieu naturel. Par ailleurs, nous nous sommes mobilisés au niveau national contre l'interdiction de l'épandage des boues alors que c'est la solution la plus pertinente sur le plan environnemental et économique.

Je conclus en remerciant l'ensemble des élus et des agents du Syded pour leur implication au service de notre belle structure qui agit pour l'environnement et les Lotois.

Stéphane MAGOT
Président du Syded du Lot



2022



Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, inaugure Valotri



Gestion renforcée des déchets sur les sites officiels de baignade

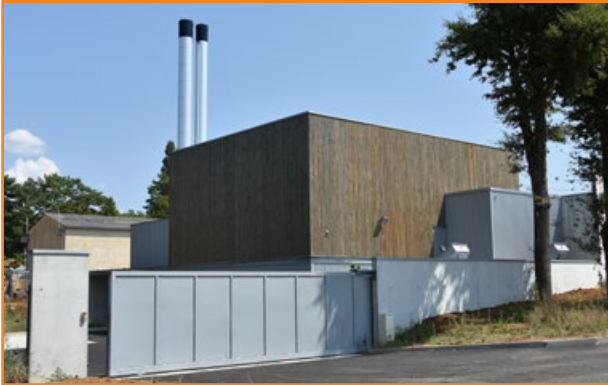
JANVIER

FÉVRIER

MAI

JUIN

Adoption du schéma directeur "Chaleur renouvelable 2030"



Lancement du réemploi mobile avec Regain



- 15 %
de déchets à enfouir en
déchèterie (benne "Autres")

DÉCHETS

137 069 t
de déchets prises en charge

BOIS ÉNERGIE

1 403

bâtiments bénéficiaires de la
chaleur renouvelable

34,6 M€
budget de fonctionnement

20 ans
de distribution de
composteurs dans le Lot

266
emplois

EN IMAGES ET EN CHIFFRES



Collecte solidaire de téléphones dans le cadre du Tour de France



Journée portes ouvertes à Valotri

JUILLET

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

Déconstruction écoresponsable de l'ancien centre de tri de Catus



Coordination de l'opération de collecte de jouets



3 788
élèves sensibilisés

85%
des CM1-CM2

EAU POTABLE

91%

des abonnés lotois à l'eau
potable sont représentés par une
collectivité adhérente au Syded

2

stations de production

EAUX NATURELLES

24

baignades officielles
accompagnées

28 500

résultats analytiques

ASSAINISSEMENT

9 301 t

de boues traitées

UNE STRUCTURE PUBLIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Né de la volonté des élus locaux pour traiter la question des déchets à l'échelle départementale dès 1996, le Syded a rassemblé l'ensemble des collectivités du département pour mutualiser les moyens et en faire un territoire avant-gardiste et solidaire sur la gestion des déchets. En plus de cette compétence historique, le Syded s'est progressivement vu confier d'autres activités, toujours au service de l'environnement.

5 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES POUR LE LOT

- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ASSAINISSEMENT
- EAU POTABLE
- EAUX NATURELLES

UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL DÉPARTEMENTAL

Le Syded est un syndicat mixte ouvert et à la carte. Chaque collectivité peut choisir d'y adhérer pour une ou plusieurs compétences. Ainsi, le Syded se voit confier la réalisation de missions de service public dans ses 5 domaines d'intervention. Pour répondre à cette ambition, sa structure juridique en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) lui confère un fonctionnement proche de celui d'une entreprise : comptabilité, personnel de droit privé, recherche de productivité, ventes de matériaux, d'énergie et aussi de prestations.

Comme toute structure publique, le Syded est dirigé par des élus locaux qui représentent chaque collectivité adhérente ainsi que le Département du Lot. Ces élus sont rassemblés au sein d'un comité syndical qui vote les décisions en assemblée délibérante.

Les agents du Syded, organisés en différents services et sites sur le département sont chargés de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

➕ 5 NOUVEAUX ADHÉRENTS

Sur l'ensemble des 5 compétences, le Syded compte 209 adhérents* regroupant une grande majorité de la population lotoise. En 2022, 5 nouvelles adhésions ont été enregistrées :

- La commune de Saint-Cirq-Souillaguet pour la compétence eau potable
- Les communes de Reilhaguet (assainissement collectif et boues), d'Assier (boues) et le Syndicat Mixte Limargue et Ségala (assainissement collectif et boues)
- La commune de Capdenac-Gare pour la compétence eaux naturelles

La commune d'Espagnac-Sainte-Eulalie n'est plus adhérente pour les eaux naturelles du fait de la fermeture prolongée de sa baignade (qualité d'eau insuffisante)

* Certaines collectivités adhèrent à plusieurs compétences

➤ 1 président et 9 vice-présidents

Depuis octobre 2020, Stéphane Magot est le président du Syded du Lot. Il est entouré par 9 vice-présidents



Stéphane Magot
Président



Gérard Miquel
Président d'honneur et
fondateur du Syded



Serge Bladinières
Premier Vice-président
Assainissement



Agnès Simon-Picquet
Communication



Vincent Labarthe
Valorisation des déchets



Catherine Marlas
Management
environnemental



Christian Delrieu
Coopération
interdépartementale



José Tillou
Bois-énergie



Vincent Bouillaguet
Finances et
affaires générales



Romuald Molinié
Eau potable



Guillaume Baldy
Économie circulaire

➤ Mutualisé à la bonne échelle

« L'Union fait la force », surtout dans un territoire rural et dispersé comme celui du Syded. La mise en commun des moyens (centres de tri, déchèteries, réseaux de chaleur...) permet de gagner en efficacité tout en maîtrisant les coûts. Cette idée de mutualisation se retrouve aussi dans la volonté de partager des connaissances et des

savoir-faire pour développer une expertise de territoire (ingénierie, communication...). Le regroupement à l'échelle départementale apparaît comme une évidence pour agir dans l'intérêt général afin de faire face aux enjeux environnementaux et aux incidences financières qui en découlent.

➤ Solidaire des territoires

Une des raisons d'exister du Syded est le principe de solidarité entre les adhérents. L'offre de services est identique sur tout le territoire, pour tous les Lotois. Chacun trie les déchets avec les mêmes consignes, se rend dans la déchèterie de son choix et paie son énergie du réseau de chaleur au bois au même prix.

Chaque collectivité dispose de moyens mutualisés. Le Syded applique la péréquation des coûts à l'ensemble de ses activités : les tarifs sont identiques sur l'ensemble du territoire, quelle que soit la taille de la collectivité ou sa situation géographique. Ce principe garantit une cohésion et une solidarité départementale.

➤ Géré à 100 % par le service public

Le Syded dispose de ses propres moyens humains et matériels pour assurer la gestion du service public qui lui est confiée. Alors que certaines collectivités font le choix de déléguer à des groupes privés la gestion de leurs équipements et services, le Syded a fait le choix d'une plus grande autonomie en renforçant ses propres moyens.

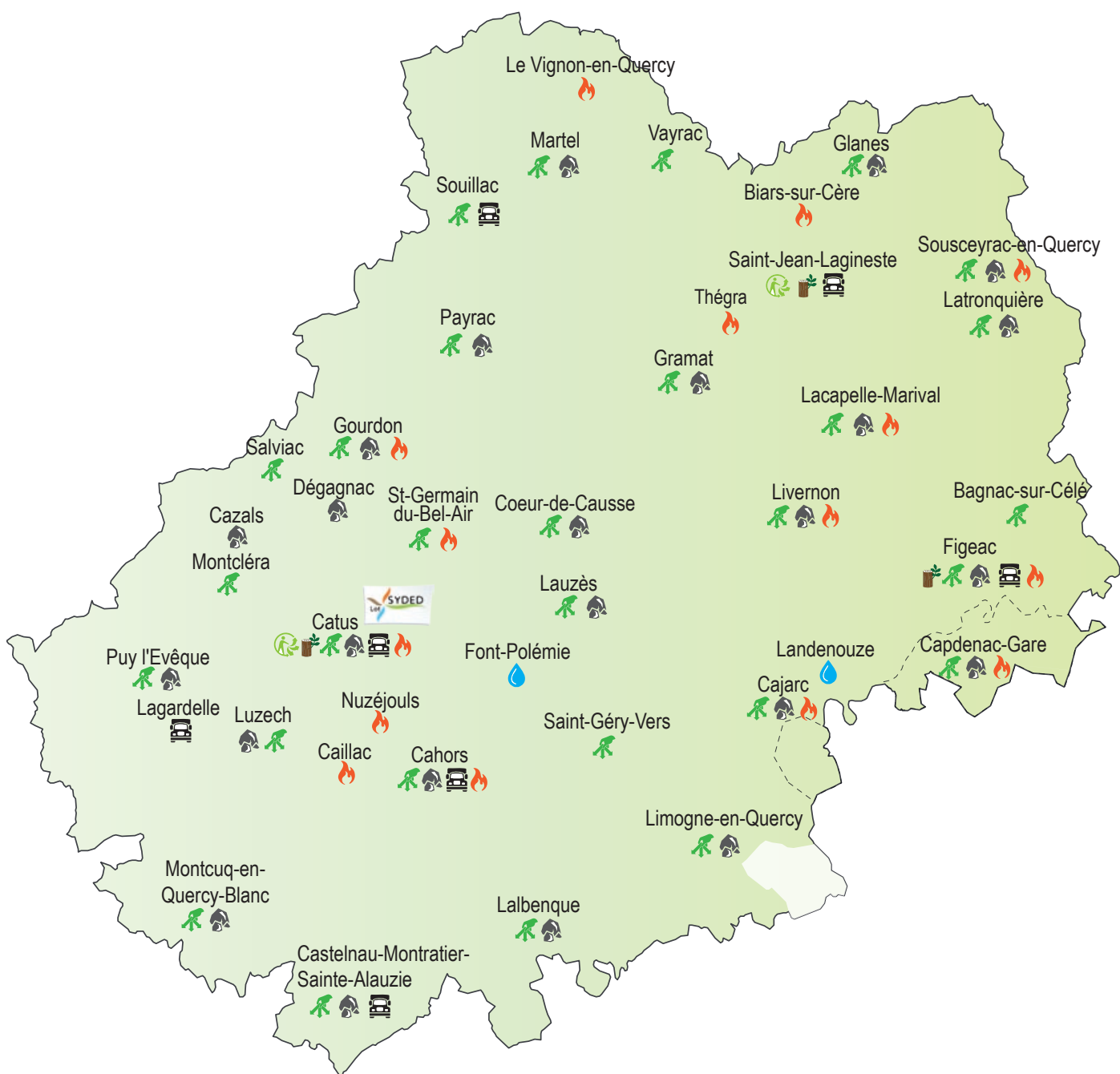
Certaines activités de traitement de déchets sont sous-traitées, car il n'existe pas d'installation sur le territoire (valorisation énergétique, stockage...). Ce fonctionnement en régie présente l'avantage de favoriser l'emploi local sur tous les secteurs du département, avec une grande diversité de métiers et de niveaux de qualification.

➤ Garant de la maîtrise des coûts

La préservation de l'environnement a un coût. La mutualisation, la gestion interne et le principe de solidarité permettent de maîtriser les dépenses et d'améliorer les recettes. Les activités du Syded sont de plus en plus exposées aux augmentations de taxes, aux diminu-

tions des subventions ainsi qu'à la fluctuation des marchés (revente des matériaux). Le champ d'action départemental permettra de limiter les inévitables hausses de coût dans les années à venir.

UN PARC D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS



ÉQUIPEMENTS FIXES

- 2 centres de tri
- 29 déchèteries
- 3 plateformes de compostage et de valorisation du bois
- 7 quais de transfert
- 24 ISDI ou assimilés (gravats)
- 15 réseaux de chaleur au bois
- 2 unités de production d'eau potable
- Siège

ÉQUIPEMENTS MOBILES

- 5 tracteurs routiers et 7 semi-remorques
- 21 camions polybenne
- 9 remorques poids lourds dont une porte engins
- 41 engins (manutention, excavation, chargement, compactage)
- 5 broyeurs et 2 cribles routiers
- 59 véhicules légers dont 5 électriques et 1 hybride
- 300 bennes

➕ GESTION INDUSTRIELLE ET SERVICE PUBLIC

Le Syded gère la totalité de son activité en régie. Cela signifie qu'il construit et exploite l'ensemble de ses sites industriels, chose rare pour une collectivité publique. Ce fonctionnement permet de maîtriser les activités grâce aux compétences et ressources internes. Cela garantit aussi une activité économique pour le territoire, créatrice de valeur et d'emplois.

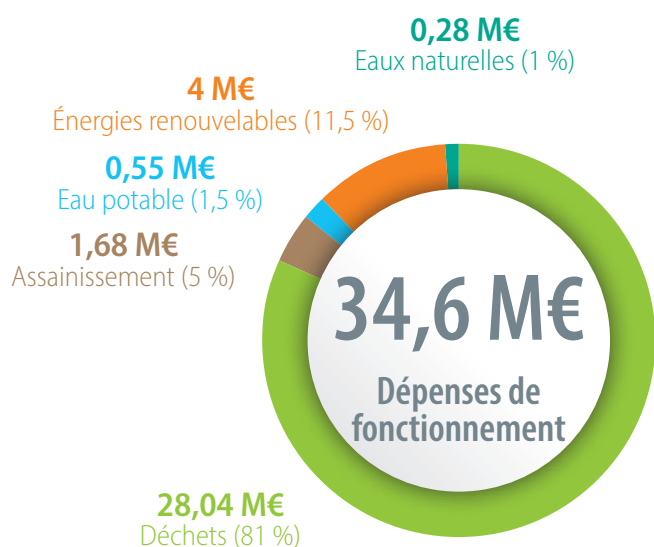
SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Le Syded dispose de 5 budgets distincts, un pour chaque domaine d'activité : Déchets, Énergies renouvelables, Assainissement, Eau potable, Eaux naturelles. Avec 5 domaines de compétences regroupés sous une seule entité, toute la structure est mutualisée (direction, services supports...).

⊕ LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES BUDGETS

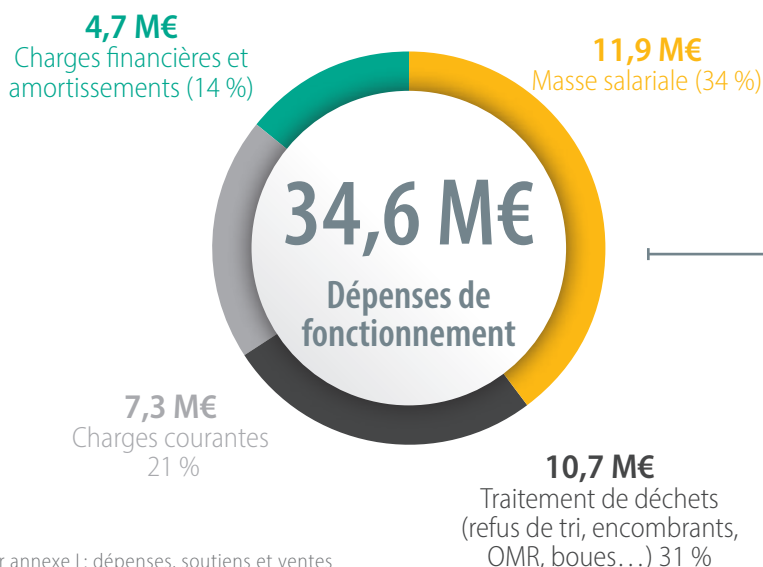
La solidarité financière s'applique aux adhérents et aux Lotois avec le principe d'un tarif unique pour un même service. En revanche, les budgets des activités sont indépendants, ce qui signifie que la solidarité financière ne s'applique pas entre les compétences du Syded. Chacune possède son propre budget et doit parvenir à l'équilibre financier.

➤ L'activité « déchets » prédominante



L'activité historique du Syded, le tri et le traitement des déchets, représente plus de 80 % du budget global. Le budget de fonctionnement ci-dessous correspond à l'ensemble des dépenses des 5 budgets distincts. Un budget par compétence est présenté dans les chapitres correspondants.

➤ La masse salariale, premier poste de dépense



Le Syded a fait le choix d'effectuer en régie l'ensemble de ses missions de service public. La volonté de favoriser l'emploi sur le territoire se traduit dans la ventilation des dépenses avec les charges de personnel qui représentent plus du tiers des dépenses.

Les opérations de traitement de déchets, notamment à l'extérieur du territoire, représentent aussi un poste de dépenses important qui a augmenté de 40 % en trois ans, principalement du fait de la hausse de la TGAP, du coût de l'enfouissement et de l'interdiction de l'épandage des boues depuis la crise sanitaire.

➤ Voir annexe I : dépenses, soutiens et ventes

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

L'humain et l'environnement ont toujours été au cœur des préoccupations du Syded. La structure est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) depuis plusieurs années et se positionne comme un acteur économique, social et environnemental du territoire.

L'ENGAGEMENT SOCIAL

➤ Inclure l'humain au cœur des actions

Le personnel et ses compétences représentent la véritable richesse de la structure qui mise sur les formations et les évolutions internes comme sources de développement. Des actions à destination des publics éloignés de l'emploi ont eu lieu en 2022, notamment dans le cadre de la participation du Syded au club des entreprises inclusives du Lot.

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

Activité bois-énergie

11 agents / 4 % de l'effectif

Activité cycle de l'eau

24 agents / 9 % de l'effectif

Services supports

45 agents / 17 % de l'effectif

Activité déchets

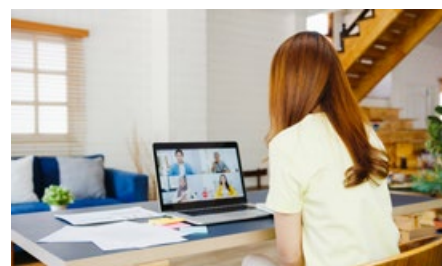
186 agents / 70 % de l'effectif



Effectif moyen 2022 :

266 ETP
dont 26 intérimaires

Baisse des effectifs suite à la fermeture du centre de tri de Figeac fin 2021 (284 ETP en 2021).



PÉRENNISATION DU TÉLÉTRAVAIL ET DE LA FLEXIBILITÉ HORAIRE

Après un test concluant en 2021, l'accord d'entreprise sur la mise en place du télétravail a été reconduit. Il permet aux agents dont le poste est compatible d'avoir une journée de télétravail par semaine.

Ces agents bénéficient aussi d'une flexibilité sur les horaires de travail avec une plage d'embauche et de débauche d'une heure qui permettent de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

⊕ UN ACCORD SUR LA QVCT

Un accord d'entreprise sur la qualité de vie et des conditions de travail a été signé fin 2022. Dans la continuité de la démarche de prévention des risques psychosociaux menée en 2021, il formalise la volonté du Syded et des partenaires sociaux de proposer un cadre de travail propice à l'épanouissement de chacun. Il repose sur 4 piliers :

- > Donner du sens au travail
- > Promouvoir l'inclusion et la diversité
- > Maintenir l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle
- > Améliorer l'environnement et les conditions de travail

➤ Former les agents

Pour assurer de bonnes conditions de travail, le Syded conduit un plan de formation ambitieux, notamment sur l'aspect sécurité. En 2022, il a concerné 179 agents pour 2 196 h de formation. Le budget consacré représente 142 295 €.

⊕ DES FORMATIONS RÉALISÉES EN INTERNE

Pour proposer des formations parfaitement adaptées à ses activités dans un budget maîtrisé, le Syded a développé les formations en interne. 4 agents ont été accompagnés pour être formateurs et proposent un total de 5 formations (manipulation des extincteurs, autorisation de conduite d'engins, gestes et postures, serre-files et informatique).



Formation interne à l'utilisation du manitou

➤ Garantir l'égalité des chances

Le Syded a toujours favorisé les valeurs de diversité et d'inclusion. La diversité des parcours et la valorisation de la polyvalence constituent un levier en faveur de l'égalité professionnelle. La mise en visibilité systématique de l'ensemble des postes à pourvoir en interne favorise l'accès égalitaire à ceux-ci et permet également la promotion interne. **15 postes ont ainsi été pourvus grâce à de la mobilité interne.**

94/100

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES

En 2022, le Syded a obtenu la note de 94/100 pour l'indicateur obligatoire "égalité professionnelle femme/homme". La moyenne nationale s'établit à 86/100 pour les entreprises qui le déclarent.

6,9 %

EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Syded respecte l'obligation fixée à 6 % de l'effectif total concernant l'emploi d'agents en situation de handicap. Ce pourcentage ne comprend pas les prestations effectuées par des ESAT.

➤ Assurer la santé et la sécurité des agents

Les risques sont omniprésents sur les différentes activités du Syded : accidents de la route, répétitivité et TMS (Troubles musculo-squelettique) sur les chaînes de tri, manutention de charges, manipulation de produits dangereux. L'évaluation des risques professionnels est mise à jour annuellement et retranscrite dans le Document Unique d'Évaluation de Risques Professionnels (DUERP). Un plan d'actions est associé afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents.

13 accidents du travail ont été recensés en 2022 dont 9 avec arrêt de travail. Ces chiffres sont en baisse par rapport à l'année 2021. Le taux de gravité est de 1,50 (moyenne régionale à 2,88) et le taux de fréquence de 22,69 (moyenne régionale à 41,88).

⊕ ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES AGENTS EN DÉCHÈTERIE

Pour atténuer la pénibilité du travail en déchèterie lors des périodes de forte chaleur, le Syded a adapté les horaires de travail de ses agents (7h - 13h) tout en conservant une amplitude horaire compatible avec la mission de service public. Des équipements spécifiques ont été distribués sur les 29 déchèteries : brumisateurs, parasols, tests de textiles rafraîchissants...

Face à la recrudescence des actes d'incivilité inadmissibles subis par les agents d'accueil en déchèterie, le Syded a mis en place un groupe de travail qui a pour objectif de concevoir une campagne de sensibilisation grand public pour l'année 2023.

ALERTE CANICULE



Adaptation des horaires en déchèterie dès le passage en VIGILANCE ORANGE Météo France.

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

➤ Maîtriser l'impact environnemental

Par leur nature, les activités du Syded sont très contrôlées et suivies. 3 contrôles DREAL ont eu lieu en 2022 (déchèteries de Capdenac-Gare et Gourdon, Base valorisation de Catus). Aucune remarque n'a été effectuée, confirmant la bonne maîtrise réglementaire environnementale de ces activités.

⊕ BILAN GAZ À EFFETS DE SERRE

Le Syded a réalisé l'estimation de la quantité de gaz à effet de serre émise en 2022 par ses activités. 2 300 t équivalent CO2 ont été émises en 2022 contre 2 600 t en 2015. Ce résultat est positif étant donné que le périmètre du Syded a grandi depuis 2015 avec l'exploitation des réseaux de chaleur de Capdenac-Gare et de Nuzéjols.

Ce bilan ne tient pas compte de certains effets positifs de nos activités : substitution de la chaleur renouvelable à des énergies fossiles fortement émettrices de GES, valorisation des matières récupérées à partir des déchets...

Les actions pour diminuer ces émissions se poursuivent pour réduire l'impact environnemental : achat de véhicules électriques, optimisation des process de tri et de la logistique...

➤ Un nouvel organisme certificateur

Depuis le mois de mars 2022, le Syded a entamé un nouveau cycle de certifications pour les normes ISO 9 001 : 2015 (qualité) et ISO 14 001 : 2015 (environnement) avec l'organisme AFAQ AFNOR. L'audit de renouvellement mené en mars 2022 a permis de confirmer le maintien des deux certifications. Gages d'efficacité et d'efficience, ces certifications permettent de répondre à des standards industriels.



Un auditeur de l'AFNOR (premier plan) audite le processus de gestion des déchèteries



➤ Optimisation de la logistique

Conscient du rôle fondamental des collectivités dans la transition énergétique, le Syded est engagé depuis de nombreuses années dans la rationalisation et l'optimisation de ses activités, dont l'activité de transport et de logistique. Le Syded a ainsi adopté des solutions techniques et organisationnelles permettant de réduire les impacts environnementaux de ses transports parmi lesquelles :

OPTIMISATION DES FLUX DE DÉCHETS ET MUTUALISATION DES TRANSPORTS

Afin de réduire le nombre de trajets effectués en camions pour l'enlèvement et le transfert des déchets, le Syded s'est équipé d'engins de compaction pour augmenter le chargement des véhicules. De plus, il favorise la massification afin de rationaliser les trajets vers les centres de traitement et entre ses équipements. La logistique est organisée sous formes de boucles qui permettent de réduire les trajets à vide. Le partenariat avec le SYTTOM 19 est un exemple d'optimisation réussie. Les véhicules qui apportent les emballages triés de Corrèze vers le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste repartent chargés avec les ordures ménagères destinées à l'usine de valorisation énergétique de Saint-Pantaléon-de-l'Arche (19).

GÉOLOCALISATION DES VÉHICULES

De plus en plus de véhicules disposent d'un système d'informatique embarqué de géolocalisation. Il permet d'effectuer des analyses sur la conduite et d'optimiser certains trajets.

FORMATION À L'ÉCO-CONDUITE POUR LES CHAUFFEURS POIDS-LOURD

Ces formations permettent de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des chauffeurs pour limiter la consommation de carburant et l'usure des véhicules.



➤ Verdissement de la flotte

LE RENOUVELLEMENT PAR DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Si la flotte actuelle utilise majoritairement des technologies classiques de type diesel, le Syded a des objectifs ambitieux en matière d'électrification de sa flotte et intègre chaque année un remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques.

Les objectifs de renouvellement du parc dépassent les obligations légales et c'est aujourd'hui 6 voitures électriques (dont 1 hybride) qui circulent et parcourent 60 000 km par an. En choisissant la mobilité électrique, le Syded agit concrètement pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution sonore liés au transport sur son territoire.

UNE VEILLE SUR LES ÉNERGIES VERTES POUR LES POIDS-LOURDS

Cette volonté de réduire l'utilisation de véhicules diesel passe aussi par le renouvellement de la flotte de camions avec des motorisations au gaz naturel (GNV), électriques ou hybrides dans les années à venir. Ces motorisations alternatives présentent des avantages environnementaux évidents mais les poids-lourds électriques, par exemple, possèdent encore une autonomie limitée pour être pertinents. Néanmoins la technologie de ces véhicules progresse rapidement et le Syded effectue une veille active pour investir dans de nouveaux véhicules.



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Depuis 1996, le Syded a pour mission de réduire et de valoriser les déchets ménagers du département.

Objectif 1 : Réduire la production de déchets à la source pour limiter leurs impacts environnementaux et économiques.

Objectif 2 : Valoriser au maximum les déchets, par tous les moyens.

La mission de l'activité déchets s'appuie sur 5 axes :

- > Sensibiliser et communiquer sur la réduction de déchets et les dispositifs existants comme le tri sélectif et le compostage.
- > Trier les déchets ménagers issus de la collecte sélective en vue de leur recyclage
- > Ramasser le verre déposé dans les conteneurs et l'envoyer vers la filière de recyclage
- > Gérer les 29 déchèteries qui permettent l'apport volontaire de déchets spécifiques
- > Traiter les ordures ménagères issues de la collecte

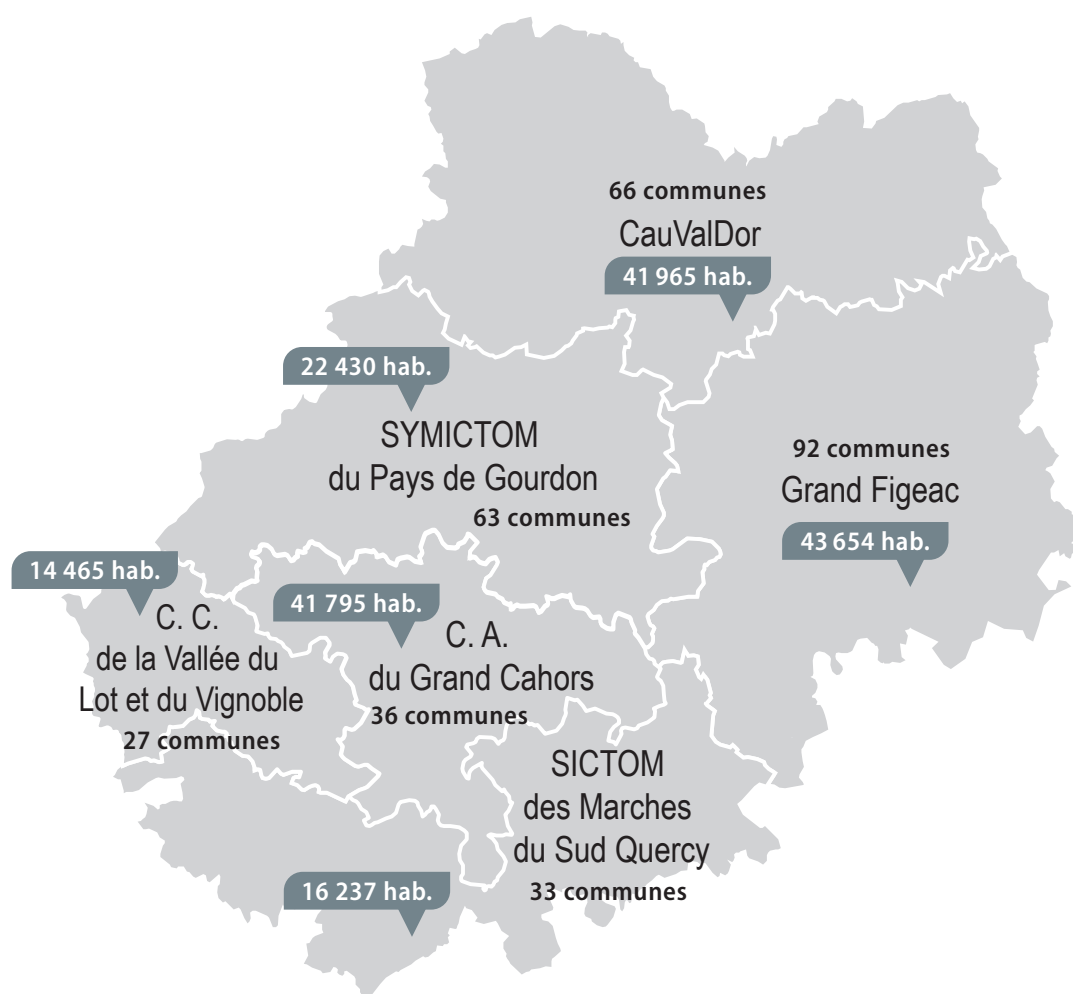
TOUS ACTEURS DE NOS DÉCHETS

Les lois encadrant les activités liées aux déchets se densifient chaque année et les contraintes financières associées sont exponentielles. Au-delà de la valorisation maximale des déchets, le Syded agit avant tout pour une réduction drastique de leur production sur le territoire. Du geste citoyen au traitement final du déchet, une véritable chaîne d'acteurs se met en place pour assurer ce service public essentiel, garant de la salubrité et du respect de l'environnement.

LES SIX COLLECTIVITÉS DE COLLECTE ADHÉRENT

100 % des collectivités en charge de la collecte des déchets dans le Lot adhèrent au Syded pour la compétence « Déchets ». Cette confiance partagée permet de mettre en œuvre un véritable plan de prévention et de traitement des déchets à l'échelle départementale

afin de mutualiser et rationaliser les moyens déployés. Chaque collectivité joue son rôle, de la collecte au traitement final des déchets. L'usager est au cœur du dispositif grâce à son geste de tri et son comportement citoyen.



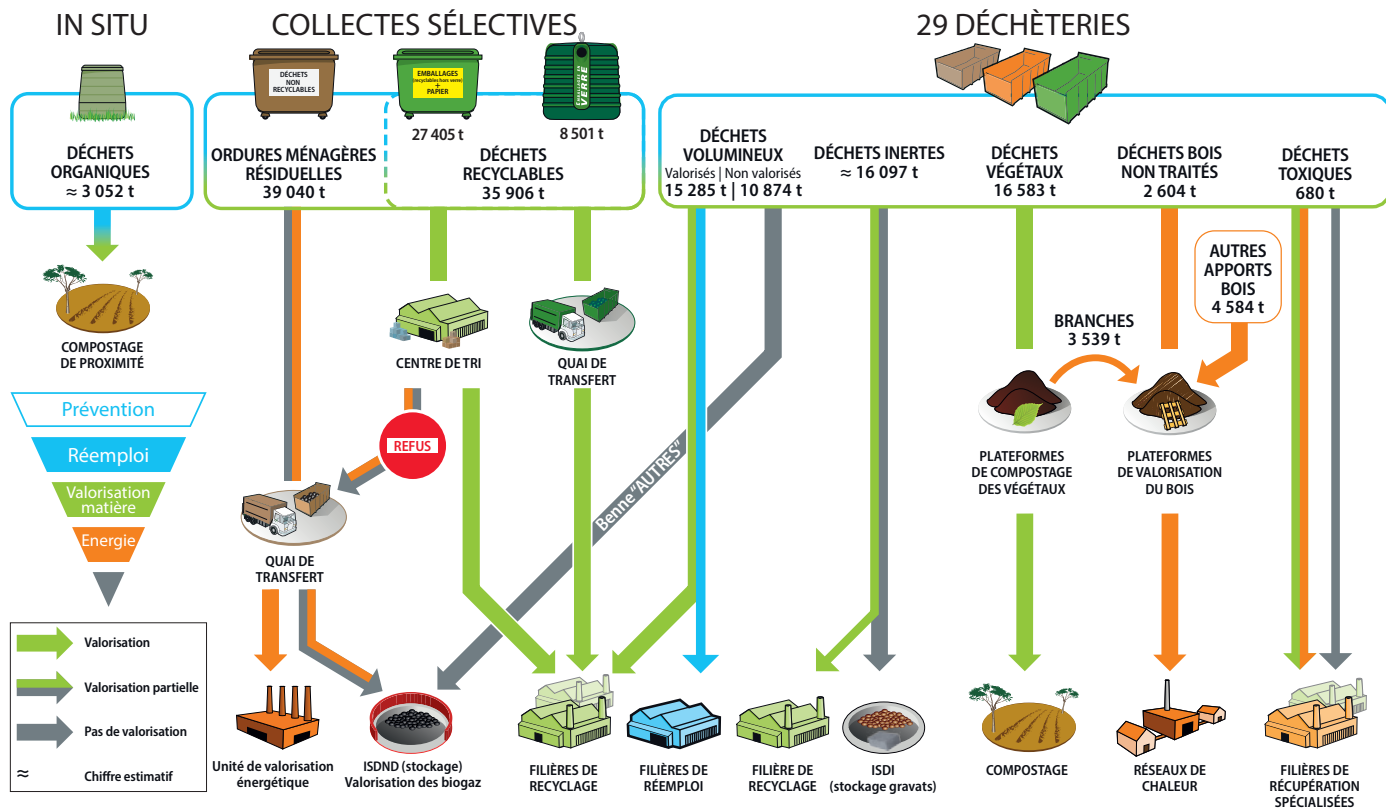
180 546

habitants desservis par les collectivités adhérentes

La population municipale de chaque collectivité correspond à la population municipale de collecte et peut différer de la population administrative.

SYNOPTIQUE DES DÉCHETS LOTOIS

Le Syded a accueilli 137 069 t de déchets en 2022 répartis entre la collecte d'ordure ménagères, la collecte sélective, le ramassage du verre et les dépôts en déchèterie. Chaque déchet suit une filière de traitement spécifique pour favoriser la valorisation et réduire son impact environnemental.



Les emballages et papiers comprennent les apports des collectivités partenaires

➤ Quantités de déchets apportés par les collectivités adhérentes

Collectivités membres lotoises	Population municipale 2022	Ordures Ménagères Résiduelles		Emballages et papiers	
C.A. du Grand Cahors	41 795 hab.	10 143 t	242,7 kg/hab.	3 981 t	95,2 kg/hab.
C.C. CAUVALDOR	41 965 hab.	9 347 t	222,7 kg/hab.	3 569 t	85 kg/hab.
C.C. Grand Figeac	43 654 hab.	8 490 t	194,5 kg/hab.	3 670 t	84,1 kg/hab.
C.C. de la Vallée du Lot et du Vignoble	14 465 hab.	3 184 t	220,1 kg/hab.	1 393 t	96,3 kg/hab.
SICTOM des Marches du Sud Quercy	16 237 hab.	2 858 t	176 kg/hab.	1 483 t	91,3 kg/hab.
SYMICTOM du Pays de Gourdon	22 430 hab.	5 013 t	223,5 kg/hab.	2 283 t	101,8 kg/hab.
TOTAL	180 546 hab.	39 040 t	216,2 kg/hab.	16 379 t	90,7 kg/hab.

4,5 t d'OMR ont été collectées pour le compte du Département du Lot.

➤ Voir annexe I : Qui fait quoi dans le Lot ?

PRÉVENTION ET COMMUNICATION

› Inauguration de Valotri par la ministre de la Transition écologique



Barbara Pompili inaugure Valotri

Le 22 février 2022, Valotri, le centre de tri des emballages et papiers de Catus a été inauguré en présence de Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique. Cet événement qui a rassemblé l'ensemble des élus locaux témoigne de la reconnaissance du Syded sur la

gestion avant-gardiste des déchets au plan national. À ce titre Valotri a été retenu comme centre de tri démonstrateur national en milieu rural par Citeo et a bénéficié des soutiens financiers de l'éco-organisme ainsi que de la Région Occitanie et de l'ADEME.

› Journée portes ouvertes à Valotri

Suite à l'inauguration réussie du mois de février, le Syded a organisé la première journée portes ouvertes à Valotri le samedi 17 septembre 2022. Programmée lors des journées du patrimoine (thème patrimoine durable), cet événement a rassemblé 400 visiteurs venus découvrir le cheminement de leurs emballages et papiers triés. En plus des visites du process de tri, un village 0 déchet avec plusieurs partenaires a permis de sensibiliser les participants à la réduction de déchets : réparation de vélo, fabrication de produits de la maison, sensibilisation au réemploi, initiation au compostage.

400
participants



Un animateur du Syded lors de la visite de Valotri

➤ "Et si on les mettait ailleurs ?" : la campagne de communication



Suite aux résultats du MODECOM réalisé en 2021 et montrant les quantités importantes d'intrus présents dans les ordures ménagères, le Syded a déployé une campagne de communication multi-canal en 2022 intitulée "Et si on les mettait ailleurs". Ce slogan faisant référence aux déchets déposés au mauvais endroit ainsi qu'au coût

associé pour le service public des déchets lotois. Cette campagne a été déclinée tout au long de l'année grâce à de l'affichage public et communal, des insertions presse et la réalisation d'une maquette grand format pour les stands...

➤ Voir annexe XIX : Campagne de communication

➤ Année record pour la sensibilisation en milieu scolaire

En 2022, les animateurs ont sensibilisé 3 788 élèves en milieu scolaire. C'est le plus haut total enregistré depuis le début des animations scolaires au début des années 2000, preuve de la pertinence du partenariat établi avec l'Éducation Nationale. Ce partenariat a d'ailleurs été renouvelé en décembre 2022 pour une durée de 3 ans.

- > 1 472 élèves "jetons moins, jetons mieux"
- > 1 361 élèves "l'eau, une ressource à préserver"
- > 693 élèves "À la découverte du compostage"
- > 262 élèves "STOP au gaspillage alimentaire"



3 788
élèves sensibilisés

⊕ DÉPLOIEMENT DE LA MALLE PÉDAGOGIQUE POUR LES CYCLES 1 ET 2

Fort du succès rencontré sur les animations pour les cycles 3 (CM et 6e), le Syded et l'Inspection Académique du Lot ont développé une malle pédagogique clé en main à destination des élèves des cycles 1 et 2 (maternelles à CE2). Depuis septembre 2022, ces malles composées de 5 séances pédagogiques sont disponibles en prêt pour les écoles du territoire. Elles permettent aux enseignants d'introduire les notions de matière et de tri des déchets. Ces outils pédagogiques sont déjà plébiscités par les enseignants et plusieurs exemplaires supplémentaires seront déployés à partir de septembre 2023, intégrant des modules sur le compostage et des expériences de recyclage de matière.

➤ Déploiement du compostage

EN MAISON INDIVIDUELLE ET DANS L'HABITAT COLLECTIF

Pour diminuer la part des déchets fermentescibles contenus dans les ordures ménagères (27 % d'après le MODECOM 2021), le Syded poursuit le déploiement du compostage de proximité. Fin 2022, 27 000 composteurs individuels ont été distribués aux foyers lotois et près de 25 000 foyers détournent leurs biodéchets par d'autres moyens (nourrissage d'animaux, compostage en tas...). Près de 20 000 foyers avec jardins restent à convaincre.

Sur le compostage collectif, l'accent a été mis sur les équipements accessibles au public : dans les bourgs, en pied d'immeuble, dans les parcs et jardins publics. 43 nouveaux sites ont été installés en 2022 dont 13 accessibles au public. Au total, 400 composteurs collectifs ont été installés depuis 2011.

+ 1 693
composteurs individuels
distribués

+ 43
sites de compostage
collectifs installés

⊕ DISTRIBUTION GRATUITE AUX USAGERS AVEC LE SICTOM MSQ

Lors de la semaine européenne du développement durable 2022, le SICTOM Les Marches du Sud Quercy a financé le reste à charge des composteurs individuels pour ses usagers. En partenariat avec le Syded, 300 foyers ont ainsi été équipés.



Le président du SICTOM MSQ (à gauche) lors de la distribution

LA GÉOLOCALISATION DES COMPOSTEURS PARTAGÉS

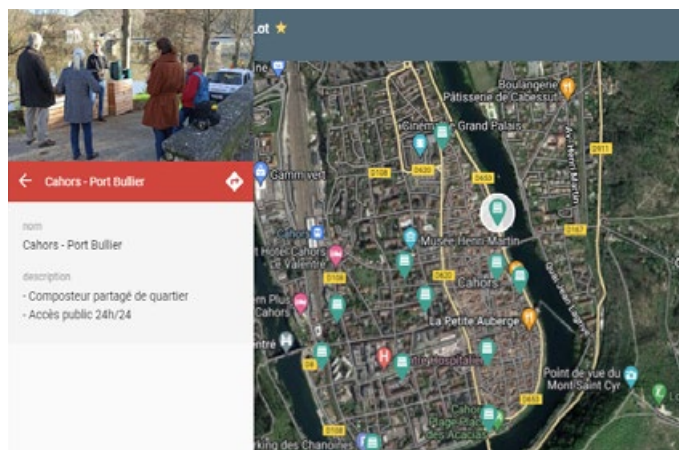
Tous les composteurs collectifs accessibles au public sont géolocalisés sur une carte interactive hébergée sur le site du Syded. Cela permet à chaque usager, résident ou de passage de pouvoir trouver son composteur.

85

composteurs collectifs
accessibles au public



➤ Accès à la carte interactive



OBJECTIF 1ER JANVIER 2024

Le 1er janvier 2024, interviendra l'obligation de tri à la source des biodéchets. Si le Syded n'a pas attendu cette échéance pour développer le compostage, des actions spécifiques seront mises en place pour amplifier la démarche vers cette solution pertinente sur une grande partie du territoire.

➤ Une année tournée vers les actions de solidarité

LA COLLECTE SOLIDAIRE DE TÉLÉPHONES PORTABLES DANS LE CADRE DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le Tour de France cycliste 2022 a fait un passage remarqué par les routes lotoises. À cette occasion, Ecosystem organisait une grande collecte solidaire de téléphones portables usagés. Le Syded a coordonné l'opération sur le territoire avec la mise en place de 83 points de collecte dans les déchèteries et les communes participantes. Cette opération a rencontré un franc succès avec 536 téléphones collectés, soit le deuxième meilleur total parmi toutes les collectivités participantes en France !

En récompense, 90 téléphones reconditionnés ont été offerts par Ecosystem à sept associations lotoises (la Croix Rouge, MECS La Providence, AHIS, CEIIS, Pause aux Filaos, le Secours populaire et l'Association l'Habitat de jeunes en Quercy).



Les associations bénéficiaires et le président du Syded sur la ligne d'arrivée de l'étape Castelnau-Magnoac - Cahors.

DES RADIOGRAPHIES POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

Le Syded a répondu à la sollicitation du Lions Club de Cahors pour la récupération des radiographies usagées déposées en déchèterie. Elles seront valorisées pour leurs sels d'argent grâce à cette opération et pourront aider à financer la recherche contre le cancer infantile auprès de Enfants Cancers Santé Occitanie.



Signature du partenariat entre le Syded et le Lions Club de Cahors



Chaque année, le Syded poursuit son partenariat avec la Ligue contre le cancer du Lot et lui reverse 0,50 € / t de verre ramassée. Pour 2022, ce sont 4 250 € qui ont été versés.

COLLECTE SOLIDAIRE DE JOUETS

"Laisse parler ton coeur" c'est l'opération proposée par Ecosystem depuis plus de 10 ans et qui vise à collecter des jouets et jeux inutilisés au profit de familles dans le besoin. Le Syded a coordonné cette opération pour le Lot avec la mise en place de 15 points de collecte dans les communes partenaires et sur deux sites du Syded (Catus et Saint-Jean-Lagineste).

600 kg de jouets ont ainsi été déposés par les généreux donateurs et ont été redistribués aux familles lotoises.



Le résultat de la collecte à l'école de Coeur-de-Causse.

GESTION DES DÉCHETS LOTOIS

COMBIEN DE DÉCHETS SONT PRODUITS DANS LE LOT ?



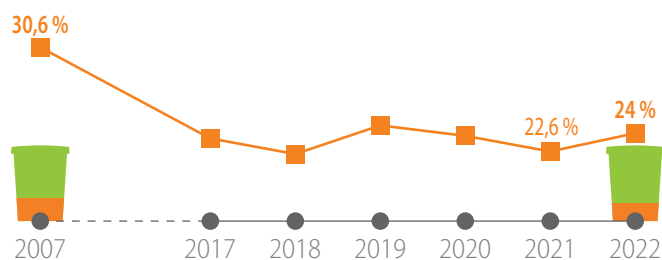
698 kg/hab. de **DMA**
Moyenne Occitanie 2021
642 kg / hab. (Source: Ordeco)

OBJECTIF fixé par le SRADDET* :
baissier de 175 Kg/hab d'ici 2031

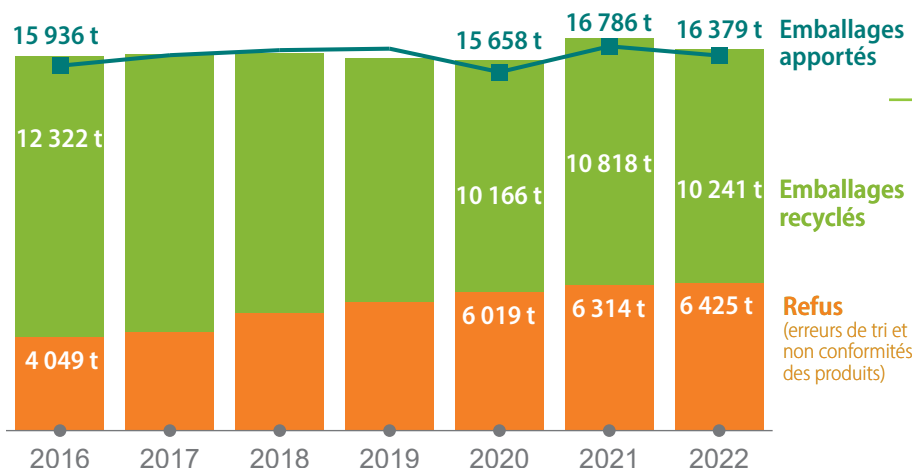
*Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

DANS LES USINES DE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

➤ Un taux de refus encore dégradé

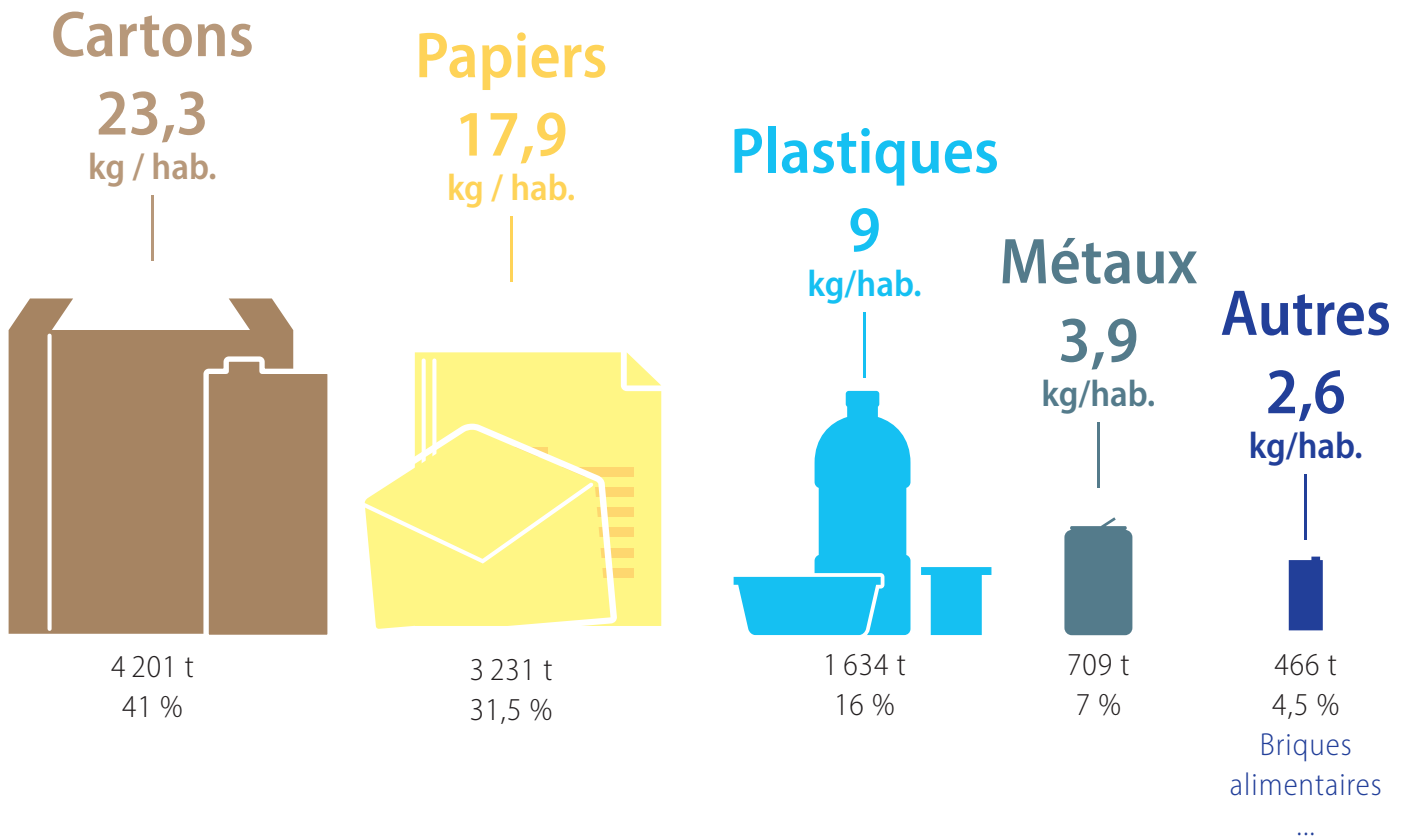


Le taux de refus entrant a augmenté pour atteindre 24 % en fin d'année. Il correspond aux erreurs de tri des usagers. Il est déterminé grâce à des caractérisations effectuées régulièrement dans les apports des camions de collecte.



Les emballages apportés et triés ont légèrement baissé en 2022 mais restent à des niveaux très importants en comparaison des autres territoires

➤ Une performance de tri très élevée



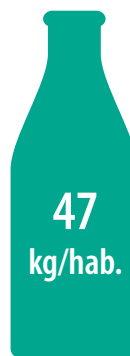
Issus des collectes sélectives de l'ensemble du département, les emballages et papiers sont triés sur les 2 centres de tri du Syded puis expédiés vers les usines de recyclage.

10 241 t
d'emballages et papiers recyclés
grâce aux Lotois

56,7 kg / hab.
Moyenne Occitanie 2021
37 kg / hab. (Source : Citeo)

LE RAMASSAGE DU VERRE

Le verre présente le gros avantage d'être recyclable à l'infini et à 100 %. Les emballages en verre collectés dans le Lot sont acheminés vers la Verrerie Ouvrière d'Albi (capacité de traitement 170 000 t par an) dont la proximité géographique est un autre avantage majeur. Les Lotois sont d'ailleurs d'excellents trieurs de verre (1^{er} département d'Occitanie). Ce geste est rendu plus simple par le maillage très important des conteneurs : près de 1 300 au total, soit 1 pour 139 habitants quand la moyenne nationale se situe à 1 pour 300 habitants.



Occitanie 2021
34,3 kg / hab.
(source : Citeo)

8 501 t
de verre recyclées

4 250 €
reversés à la Ligue contre le cancer



➤ Les filières de recyclage



Les matériaux triés alimentent les filières de recyclage françaises ou européennes en privilégiant les usines situées à proximité. La proximité de l'Espagne par rapport au nord de la France ou la Belgique en fait une destination pertinente.

En 2022, Paprec est l'entreprise chargée de reprendre les matériaux triés puis de les expédier vers les usines de recyclage.

+ LE NOUVEAU FLUX EN DÉVELOPPEMENT

Depuis 2022, Valotri, le centre de tri de Catus, produit un nouveau flux "mix plastique" répondant aux exigences de Citeo.

Ce flux qui comprend tous les plastiques PEHD, PE, PP, PS est envoyé en surtri dans une usine à Mende avant d'être expédié vers les usines de recyclage.

BILAN SUR LES QUANTITÉS RECYCLÉES

104 kg / hab.

d'emballages (y compris verre) et papiers recyclés

Moyenne Occitanie 2021
71,2 kg / hab.

(source : Citeo)

+ LE LOT LEADER EN OCCITANIE ET NOUVELLE AQUITAINE

Le Lot est le territoire d'Occitanie où l'on jette le moins dans la poubelle noire (216 kg par habitant en 2022). C'est aussi le département qui présente la meilleure performance de tri des emballages et papiers de tout le grand sud-ouest (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine).



BILAN ENVIRONNEMENTAL DU RECYCLAGE

L'activité de tri des emballages (y compris le verre) et papiers permet d'alimenter les filières de recyclage. Cette forme de valorisation permet d'une part d'économiser des matières premières, mais surtout d'économiser l'énergie nécessaire à leur extraction, transformation et transport.

➤ Sauvegarde de matières premières



≈ **29 000 tonnes de matières préservées**
➔ 1,1 million de litres de pétrole, de gaz naturel, 143 391 arbres, du sable, des minerais...



≈ **137 millions de litres d'eau économisés**
➔ Consommation annuelle d'une ville comme Pradines



≈ **10 000 tonnes de CO₂ évitées**
➔ Émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon



≈ **120 000 MWh économisés**
➔ Consommation annuelle d'une ville réunissant Figeac et Saint-Céré.

➤ Fabrication de matières premières secondaires

1 habitant
1 année = **104 kg**
d'emballages recyclés



LA GESTION DES DÉCHÈTERIES

Le Lot est un des départements les mieux desservis en déchèteries avec 29 sites, soit une déchèterie pour 6 000 habitants (1 pour 10 000 habitants en Occitanie). Ce maillage important est nécessaire dans un territoire rural dispersé comme celui du Syded. Ce service public de proximité a permis de lutter efficacement contre les décharges sauvages, au bénéfice de notre environnement.

➤ Baisse des volumineux non-valorisables (Benne "Autres")

Après une année 2021 record en termes de fréquentation et de quantités apportées, l'activité sur les déchèteries est revenue à un volume habituel qui reste malgré tout important. 380 805 passages ont été enregistrés (-7 % vs 2021).

Le point de satisfaction vient de la diminution des volumineux non valorisables (bennes autres, ex "encombrants") de 15% par rapport à 2021 (en kg / hab). Cette maîtrise du volume de ces déchets s'explique par différents actions :

- > Sensibilisation des agents d'accueil en déchèterie et renouvellement de la signalétique usagers.
- > Déploiement des bennes à bois usagés
- > Mise en place de bennes à plâtres sur 7 déchèteries à fort passage

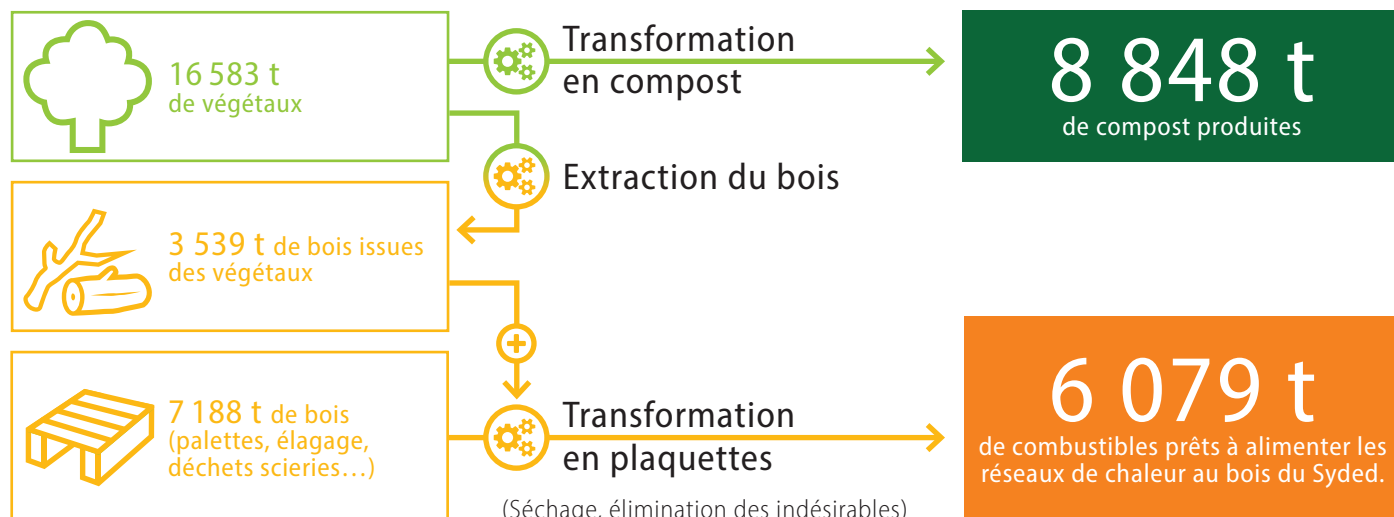
- 15 %
de volumineux non valorisables par rapport à 2021

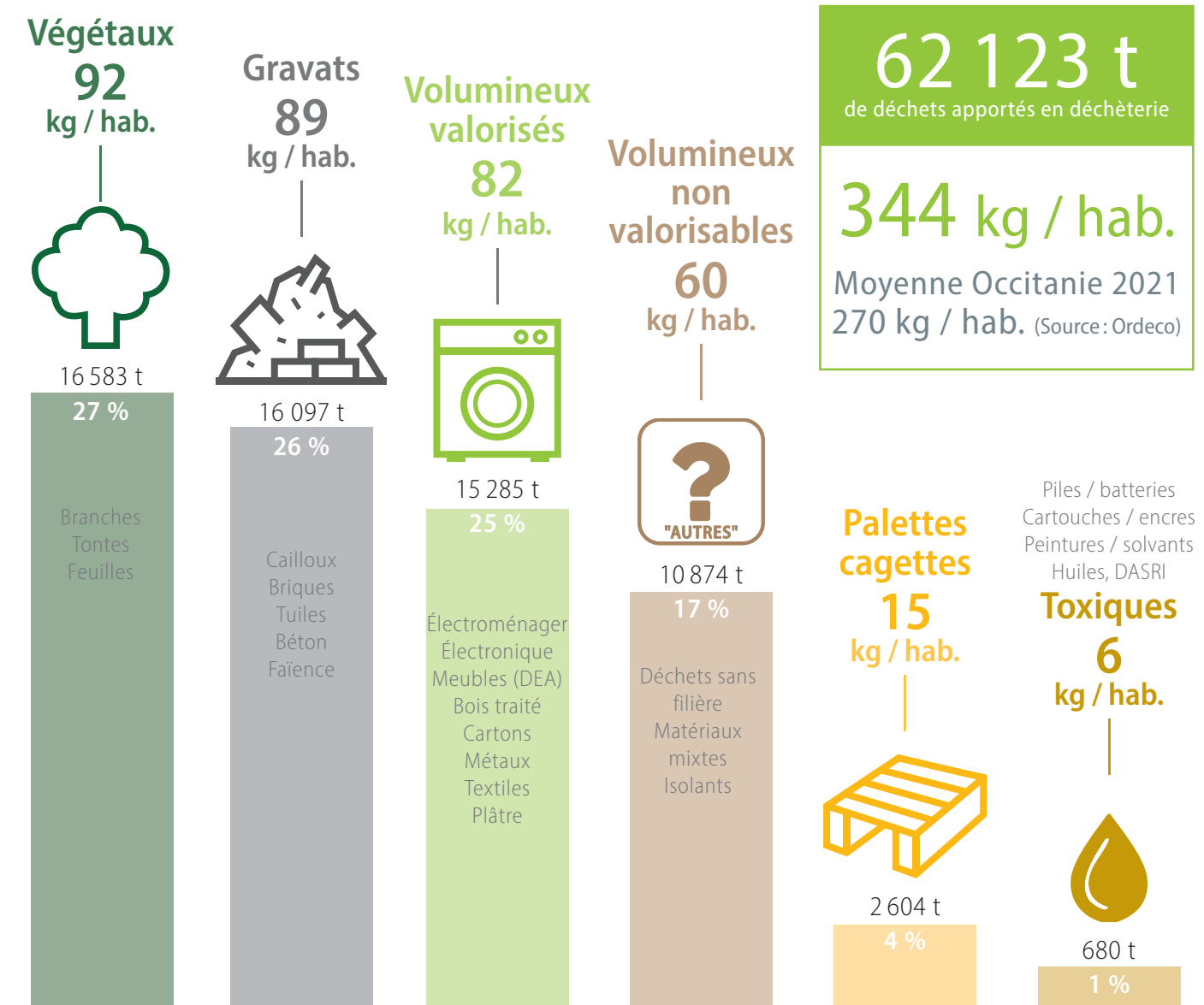
+ LE RECYCLAGE DU PLÂTRE EN OCCITANIE

En 2022, Le Syded a pu déployer des bennes pour collecter le plâtre et le détourner de l'enfouissement. Cette nouvelle filière a pu voir le jour grâce à un partenariat avec l'entreprise Recycgypse basée dans l'Hérault et qui recycle le plâtre pour en refaire du matériau de construction. La proximité géographique a permis de trouver un équilibre financier pour pérenniser cette nouvelle filière.

259 tonnes de plâtre ont ainsi été recyclées en 2022 (lancement de la filière en mai). Cela correspond à 2 % du gisement des encombrants non valorisables.

➤ Valorisation interne du bois et des végétaux

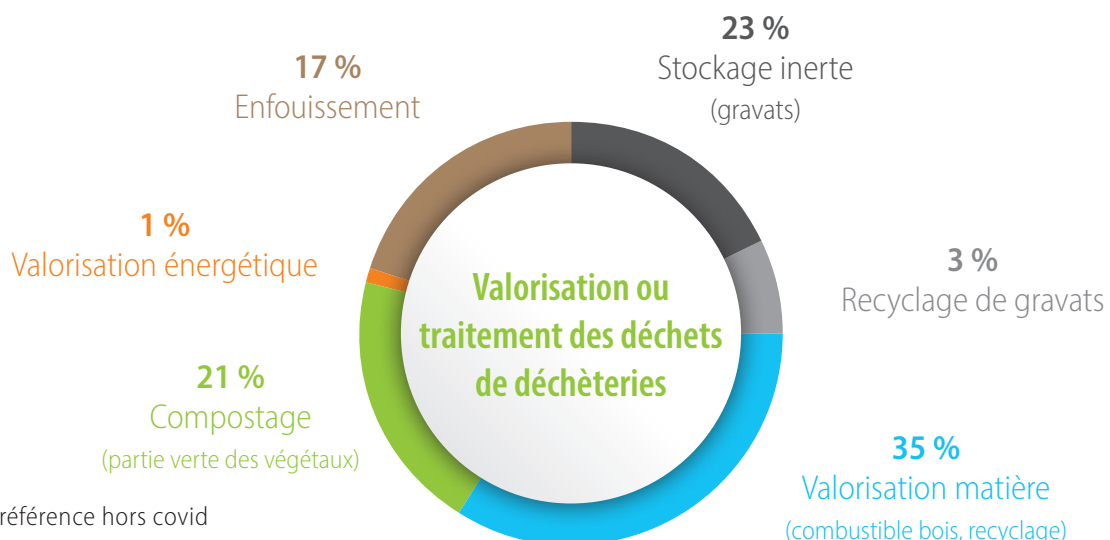




Flux d'apports des déchets en déchèterie.

➤ Le départ vers des filières de valorisation

La déchèterie est le point de départ vers une quarantaine de filières de recyclage et de traitement. Chaque catégorie de déchet est prise en charge soit par le Syded, soit par un prestataire spécialisé. L'objectif est de valoriser au maximum ces matières pour neutraliser leur impact sur l'environnement (dépollution, traitements divers). ➤ Voir annexe III : Traitement des déchets et liste des repreneurs en déchèterie.

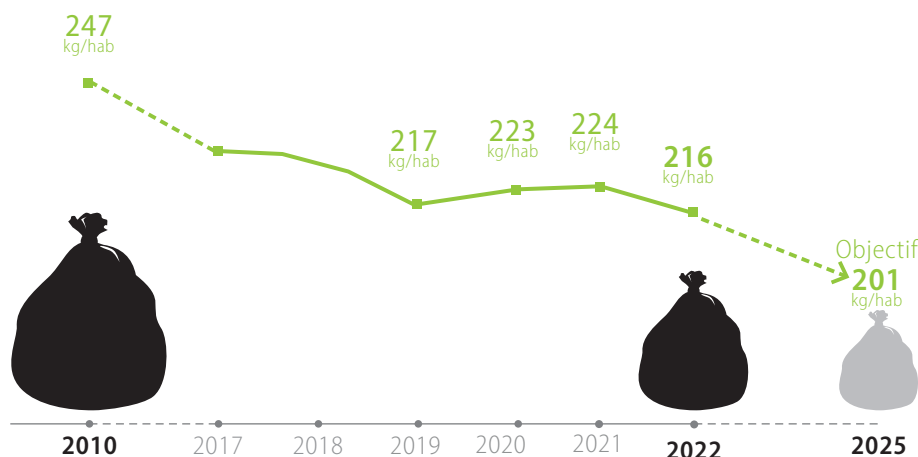


* Année de référence hors covid

LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Elles sont issues de la collecte des bacs marron / noirs. Les OMR comprennent des déchets non recyclables dont seule l'élimination est possible, permettant malgré tout une valorisation. Avant d'être expédiés vers les sites de traitement hors du département, ces déchets sont regroupés sur l'un des 7 quais de transfert gérés par le Syded.

➤ Une légère baisse des OMR



39 040 t
d'OMR dans le Lot

216 kg / hab.

Moyenne Occitanie 2021
264 kg / hab. (Source: Ordeco)

Après deux années d'augmentation, les quantités d'OMR baissent à nouveau (-3,5 % vs 2021) et reprennent la trajectoire entamée depuis 2010. Avec 216 kg / habitant, la quantité est la plus faible de la région Occitanie. Cela correspond à une baisse de 12,5% par rapport à l'année de référence 2010.

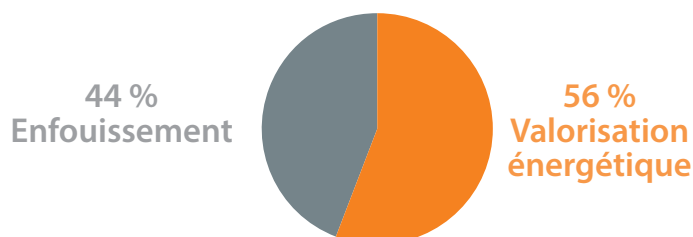
➤ Le traitement

Pour ces déchets collectés dans le Lot, il existe actuellement 2 filières de traitement dont le choix est guidé par le lieu de collecte :

- 17 261 t en stockage vers le site DRIMM (Montech, Tarn-et-Garonne) géré par Séché Environnement et d'une capacité de 270 000 t de déchets en 2022.

- 21 869 t partent vers l'usine de Saint-Pantaléon-de-l'Arche (19 - Corrèze) qui permet une valorisation énergétique des déchets. Cette unité de valorisation énergétique (UVE) est propriété du SYTTOM 19 et est gérée par le groupe CNIM. Sa capacité de traitement est de 72 000 t par an, avec un rendement énergétique supérieur à 60 %.

- 45 %
d'enfouissement par rapport
à l'année de référence 2010
L'objectif fixé par la loi LTECV
est de - 50% en 2025.

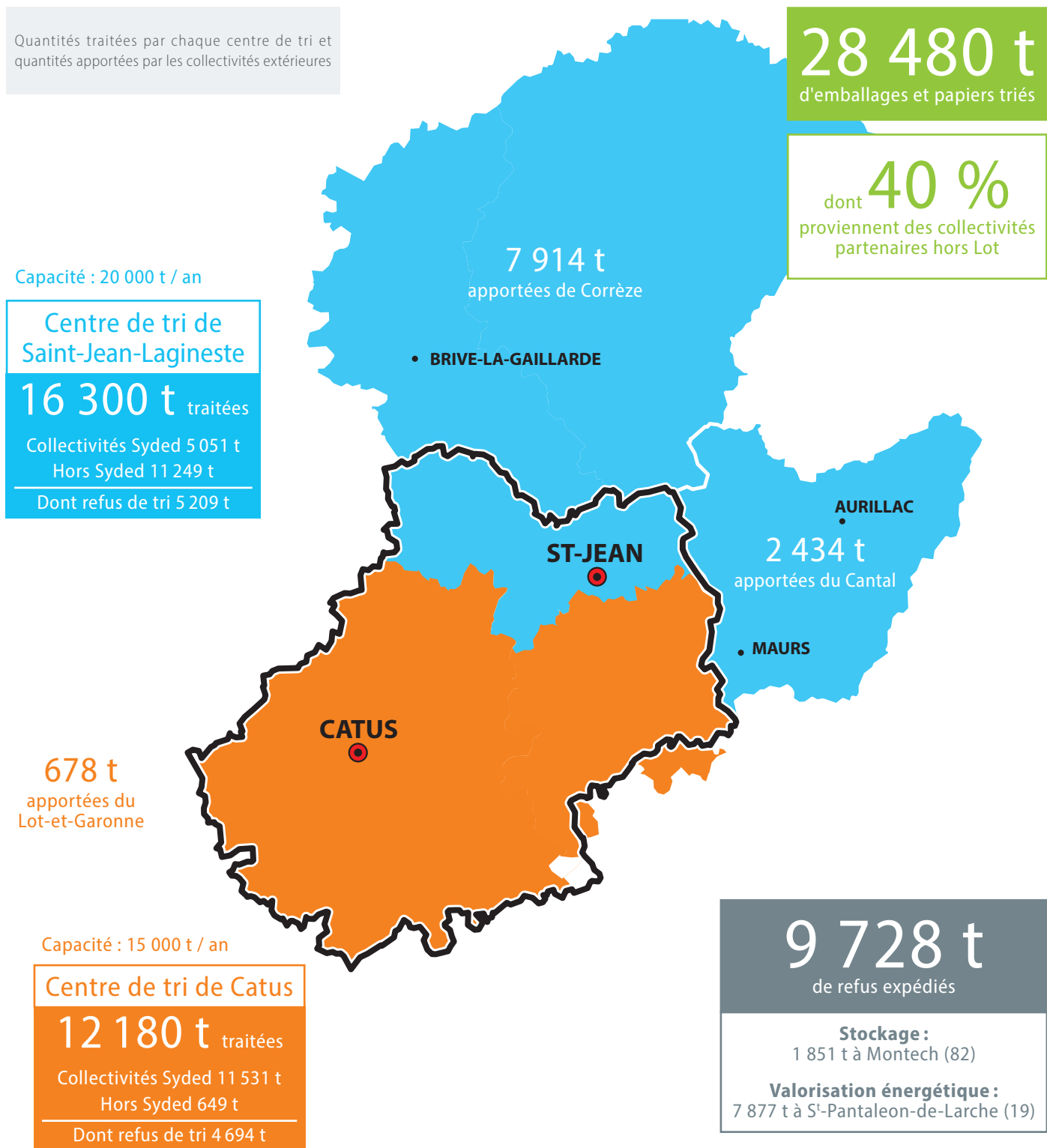


Les écarts entre le tonnage entrant et les quantités envoyées en traitement sont dus à plusieurs paramètres comme la variation des stocks d'une année sur l'autre ou l'étalonnage des ponts-basculés.

COOPÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE

Les 2 centres de tri du Syded permettent de traiter les déchets issus des collectes sélectives lotoises, mais ils ont aussi un rayonnement interdépartemental et permettent de construire des partenariats durables avec des collectivités des départements voisins. Ces collectivités s'appuient sur l'activité industrielle de tri du Syded pour traiter leurs déchets de collectes sélectives. Cette collaboration permet de maintenir, dans le Lot, l'activité de tri et les emplois associés.

Quantités traitées par chaque centre de tri et quantités apportées par les collectivités extérieures



Les écarts entre le tonnage entrant et les quantités envoyées en traitement sont dus à plusieurs paramètres comme la variation des stocks d'une année sur l'autre ou l'étalement des ponts-basculés.

PROJETS ET PERSPECTIVES

➤ Déconstruction écoresponsable de l'ancien centre de tri de Catus

Définitivement fermé depuis fin 2019, l'ancien centre de tri de Catus a fait l'objet d'un chantier de déconstruction écoresponsable entre septembre et octobre 2022. Le cahier des charges prévoyait notamment le démontage et le tri de tous les matériaux du bâtiment ainsi que l'emploi de personnels en réinsertion.

- > 1 280 t de déchets inertes (béton, faïence, carrelage) recyclés par Chassaing TP Recyclage (Fontanes - 46)
- > 9t de plâtre recyclées par Recygyipse (Lespignan - 34)
- > 8 t de bois non traité valorisées en combustible par le Syded
- > 94 t de métaux recyclés

99 %
de matériaux valorisés



La pelle mécanique permettant de démonter le bâtiment en séparant le bardage métallique de la structure en béton

➤ Modernisation des conditions d'accès en déchèterie

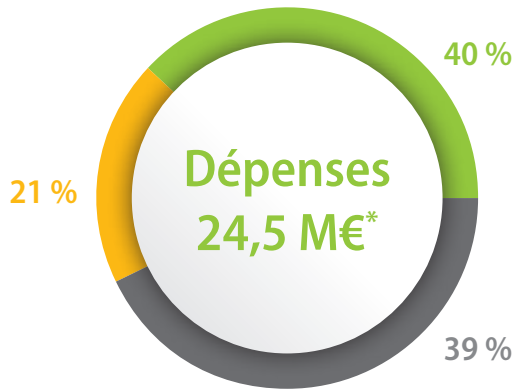
Les élus du comité syndical ont décidé la mise en place d'un contrôle d'accès sur l'ensemble des 29 déchèteries pour un budget de 700 000 €. Cela permettra de mieux contrôler la fréquentation et les apports. Le système de contrôle et les règles associées seront validés en 2023 pour une mise en application au printemps 2024. Cette modernisation s'accompagne d'un programme de rénovation des sites les plus vieillissants sur plusieurs années avec une enveloppe allouée de 500 000 € / an.

➤ Étude stratégique sur le service public des déchets lotois

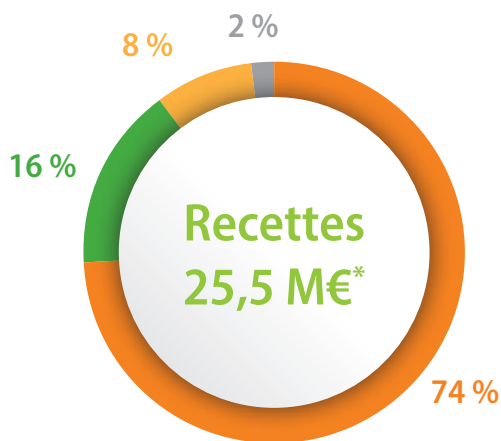
Face aux évolutions importantes sur la gestion des déchets (tri des biodéchets, nombreuses filières REP, augmentation forte des coûts de collecte et traitement), les élus du Syded ont souhaité la réalisation d'une étude stratégique pour déterminer les orientations du service public de gestion des déchets lotois à l'horizon 2035. Cette étude sera réalisée en 2023 pour le compte du Syded et des collectivités de collecte.

BILAN FINANCIER

Pour atténuer le coût de traitement des déchets imputé aux collectivités et aux usagers, le Syded peut compter sur les soutiens des éco-organismes et sur la vente des matériaux. Les partenariats avec les départements voisins permettent de rationaliser certains coûts et investissements.



- **Masse salariale** 9,9 M€
- **Transport et traitement** 9,6 M€ (valorisation énergétique, stockage)
- **Charges courantes** 5 M€ (structure, fluides, amortissements)

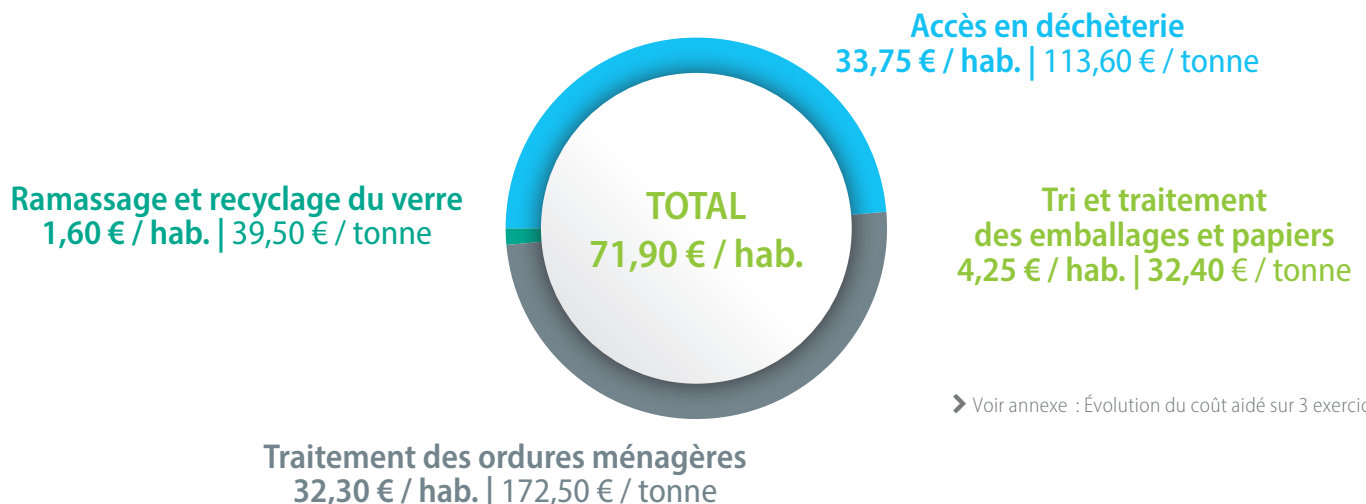


- **Participation** 19 M€ (adhérents et partenaires)
- **Éco-organismes** 4,1 M€
- **Ventes de matériaux** 1,9 M€
- **Autres** (prestations professionnels...) 0,5 M€

* Certaines charges et recettes (amortissements) sont contractées pour simplifier la lecture.

➤ Coût aidé des services

Le coût aidé correspond à l'ensemble des charges diminué de la revente des matériaux et des soutiens versés par des éco-organismes. Ce coût correspond uniquement au traitement et au tri des déchets puisque la collecte est gérée par les 6 collectivités adhérentes. C'est la partie restant à financer par les collectivités adhérentes et donc par les usagers (population DGF incluant les résidences secondaires).



➤ Voir annexe : Évolution du coût aidé sur 3 exercices.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2005, le Syded est producteur d'énergie grâce à des chaufferies au bois qu'il construit et gère pour le compte des communes qui en font la demande.

Pour chaque projet, le Syded intervient sur toutes les étapes clés :

- > **Étude de faisabilité**
- > **Financement et construction**
- > **Gestion et maintenance** (approvisionnement en bois)
- > **Facturation aux usagers**

LES RÉSEAUX DE CHALEUR AU BOIS

UN PLAN STRATÉGIQUE "CHALEUR RENOUVELABLE 2030"

Pour assurer la pérennité et le développement de ses réseaux de chaleur au bois, le Syded a construit un plan stratégique "Chaleur renouvelable 2030". Avec l'objectif de doubler la quantité de chaleur renouvelable vendue en 2030, il permettra au territoire d'aller vers davantage d'indépendance énergétique. Il s'appuie sur deux leviers : densifier les réseaux existants et construire de nouveaux équipements.

➤ Densification des réseaux existants

Les incitations à la rénovation énergétique permettent aux usagers de moins consommer d'énergie pour se chauffer. Cet aspect positif nécessite aussi une adaptation de l'activité pour le Syded. La capacité ainsi libérée permet de raccorder de nouveaux abonnés sur les réseaux existants et de répondre à la demande des particuliers et des gros consommateurs.

➤ Construction de nouveaux réseaux

La crise sur les énergies a un impact important sur le développement des réseaux de chaleur. De nombreuses communes se sont portées candidates pour voir se construire un réseau de chaleur au bois sur leur territoire. Le Syded procède aux études d'opportunités et de faisabilité pour déterminer la pertinence des projets. Le réseau de chaleur de Figeac centre, dont le projet date de 2016, a été repris et les travaux devraient débuter en 2023.



200

nouveaux abonnés à raccorder aux réseaux à horizon 2030

10


nouveaux équipements à construire d'ici 2030



-  Réseaux existants
-  Projets de réseaux

Figeac centre : début des travaux prévus en 2023. Première tranche livrée en 2024 et deuxième en 2025

Saint-Céré, Souillac, Cahors Terre-Rouge, Leyme et Salviac seront en phase d'étude en 2023.

-  Plateforme de fabrication du combustible (Catus, Figeac et Saint-Jean-Lagineste)

1 403

bâtiments raccordés
dont 809 logements privés

24 019 Mwh
vendus aux abonnés

➤ Voir annexes IV à XVIII pour les performances de chaque réseau.

UN COMBUSTIBLE "MADE IN LOT"

Les chaufferies sont alimentées par des plaquettes bois respectant des paramètres bien précis pour assurer la meilleure combustion possible. La granulométrie (de l'ordre de 5 x 5 cm), l'humidité (entre 20 et 45 %), le taux de fines et l'absence d'éléments indésirables sont systématiquement vérifiés.



32 %
Sous produits de l'industrie du bois - 4 178 t

24 %
Achat de plaquettes forestières - 3 239 t

17 %
Extraction depuis les végétaux - 2 189 t

17 %
Palettes cagettes - 2 189 t

10 %
Chantiers d'élagage - 1 341 t

Le bois représente 95 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement des 15 réseaux. Pour la mise en service, la maintenance et les appoints, les chaufferies ont aussi consommé 141 m³ de fioul et 38 229 m³ de gaz. Le fonctionnement a nécessité 973 MWh d'électricité.

UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

La combustion du bois présente un bilan carbone neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. L'utilisation du bois pour produire de l'énergie se substitue également aux matières premières fossiles comme le fioul et le gaz. Ces matières économisées présentent un double bénéfice environnemental avec l'économie du transport (plusieurs milliers de kilomètres évités) et la préservation de matières premières non renouvelables. Les rejets de particules font l'objet d'une surveillance minutieuse et respectent des normes environnementales très strictes

68 %
de rendement moyen

1 971 t
équivalent pétrole évitées

7 127 t
de rejet en CO₂ évitées

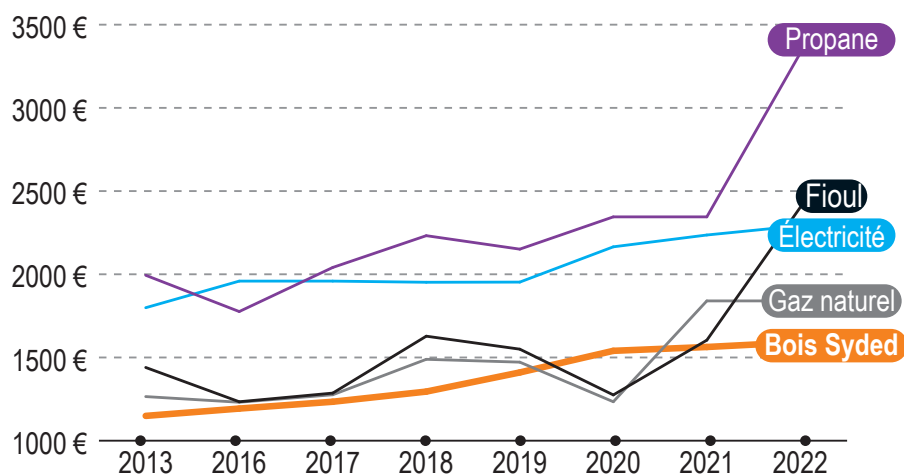


Le système de filtration des fumées de la chaufferie de Gourdon est l'un des plus performants.

DES TARIFS MAÎTRISÉS DANS LE TEMPS

Les tarifs appliqués aux réseaux de chaleur au bois sont votés chaque année par les élus. Avec un approvisionnement en bois 100 % local, ces tarifs sont maîtrisés et ne subissent pas les aléas du contexte international comme les énergies non renouvelables.

L'application de la péréquation des coûts permet de proposer un tarif identique à tous les usagers du Lot.



Comparatif du coût global annuel de chauffage selon l'énergie pour un logement individuel standard

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR LE FONCTIONNEMENT

ISOLATION DES POINTS SINGULIERS

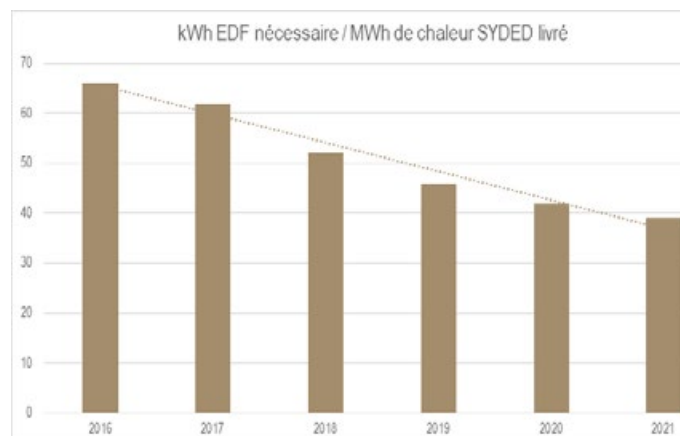
Toujours à la recherche d'optimisation du fonctionnement de ses réseaux de chaleur, le Syded a fait réaliser l'isolation des points singuliers de tous ses équipements. Ces travaux ont consisté en la pose de matelas isolants dans les chaufferies et sur la majorité des sous-stations chez les abonnés pour réduire les pertes thermiques au niveau des vannes et des tuyaux apparents.

Ils ont été entièrement financés par des primes C.E.E. (Certificats d'Économie d'Énergie).

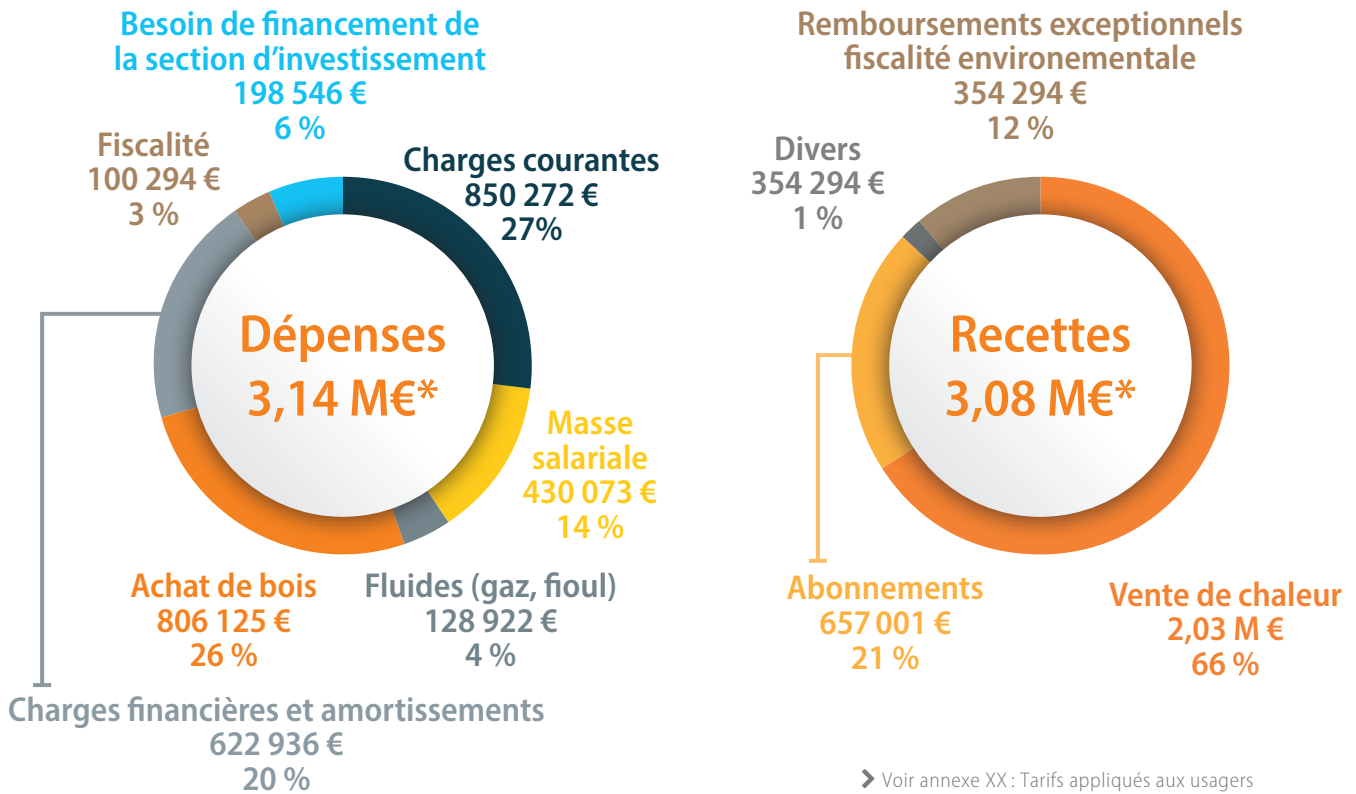
BAISSE DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

Depuis 2016, le SYDED travaille sur la réduction des consommations électriques de ses réseaux de chaleur grâce à des modifications techniques et à du renouvellement de matériel plus performant.

Ces actions ont permis une baisse globale de 40 % des consommations, soit environ 700 000 kW d'électricité économisés par an.



BILAN FINANCIER



* Certaines charges et recettes (amortissements) sont contractées pour simplifier la lecture.

CYCLE DE L'EAU



Depuis 2008, le Syded est compétent dans le domaine de l'eau (assainissement et eau potable). Cette compétence s'est élargie en 2011 avec des missions sur les eaux naturelles. Le Syded agit comme un service technique mutualisé avec différentes missions :

- > **L'accompagnement à l'exploitation** : veille juridique et réglementaire, visites d'ouvrage, mesures de qualité, suivi de contrats, évaluation des performances et conseil
- > **L'accompagnement sur les projets** : travaux sur les réseaux, réhabilitation et construction d'équipements, production des documents réglementaires...
- > **La production et la distribution** d'eau potable (gestion et création d'usines et de captages, réalisation d'interconnexions de réseaux, protection de ressources)
- > **Le traitement des boues** produites par les stations de traitement des eaux usées
- > **Le suivi de la qualité des eaux naturelles**
- > **L'accompagnement à la gestion des baignades officielles** et des eaux de loisirs

UN SERVICE MUTUALISÉ

Le Syded intervient comme un service technique mutualisé à l'échelle départementale dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux naturelles. Il vise à accompagner les communes et leurs regroupements dans la gestion quotidienne de leur service et dans la conduite de leurs projets. Les collectivités qui souhaitent faire appel au Syded adhèrent pour la compétence concernée et bénéficient d'un accompagnement à long terme et d'une expertise technique de proximité. La mutualisation se retrouve également à l'échelle interdépartementale grâce au partenariat avec Public Labos (regroupement des laboratoires départementaux du Lot, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne) qui permet un accès facilité pour les analyses, avec des coûts et des délais maîtrisés.

UNE FORTE PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

La forte adhésion des collectivités locales au Syded assure une présence de terrain sur la plupart des équipements, des réseaux et des masses d'eau. Cela permet de maintenir sur le territoire des savoir-faire diversifiés et d'offrir aux Lotois un service de proximité au meilleur rapport qualité / prix.

- 51 collectivités adhérentes sur l'eau potable représentant 91 % des abonnés lotois
- 100 % des SPANC sont adhérents (7 au total)
- 102 collectivités adhérentes pour l'assainissement représentant 93 % des ouvrages d'assainissement
- 29 adhérents sur les eaux naturelles représentant 100 % des 24 baignades officielles

➤ Voir annexe XXI à XXIII : carte des adhérents par compétence



Analyse dans le Vert (Catus) par un agent du Syded.

+ PROTECTION DU MILIEU

Intervenir sur 3 compétences du « Grand cycle de l'eau » est une force pour le Syded. La mutualisation et la mise en commun des compétences permettent d'avoir une approche transversale avec un objectif clé : la protection du milieu naturel.

Par exemple, les analyses des rejets de stations de traitement des eaux usées (STEU) permettent de mesurer leur efficacité et de maîtriser leur impact sur le milieu.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPLOITATION ET À LA GESTION DU SERVICE

Les agents du Syded interviennent auprès des collectivités adhérentes, en complément de leur personnel technique. Les visites et mesures réalisées permettent d'évaluer la performance des équipements (réseaux, stations de production d'eau potable et systèmes d'assainissement des eaux usées), et d'apporter des conseils pratiques sur leur gestion.

81 visites
de bilan ou de mesures
d'autosurveillance réglementaire



172 visites
avec analyses

186 visites simples

16 visites
sur les déversoirs
d'orage

Le Syded a aussi piloté la collecte et l'analyse des échantillons produits dans le cadre des mesures d'autosurveillance sur les systèmes d'assainissement > 2 000 EH.

- 32 visites d'ouvrages eau potable avec compte-rendu
- 30 sollicitations des SPANC
- 37 contrats de DSP et prestations suivis (29 "Eau potable" et 8 "Assainissement")
- 106 RPOS produits pour le compte des adhérents (77 assainissement et 29 eau potable)

+ 3 CONTRATS DE DSP RENOUEVÉS

Le Syded a accompagné TROIS adhérents dans le renouvellement de leur contrat de délégation de service public : définition du besoin, rédaction du cahier des charges, analyse des offres et choix du prestataire retenu. Il s'agit du SMOCS (Syndicat Mixte Ouvert de Cahors Sud) sur l'assainissement, du syndicat de Belmont-Bretenoux - Saint-Laurent-les-Tours et de la commune de Cressensac-Sarrazac sur l'eau potable.



Un technicien du Syded (à droite) en visite sur une station de traitement des eaux usées.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Le Syded se positionne comme une solution d'appui concrète pour les collectivités qui mènent des projets d'eau potable ou d'assainissement collectif. Son accompagnement diffère de celui d'un bureau d'études, grâce à une parfaite connaissance du territoire et une collaboration qui s'inscrit sur le long terme. Le Syded peut, selon le projet, intervenir en tant que maître d'œuvre, assistant à maîtrise d'ouvrage ou encore assistant technique.

Fin 2022, le Syded accompagnait 90 projets en cours pour ses adhérents.



➤ Chlorure de Vinyle Monomère : finalisation du premier chantier

Depuis plusieurs années, un risque nouveau a été identifié sur la qualité de l'eau potable avec la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM). Ces molécules sont contenues dans les canalisations et l'État impose désormais aux collectivités d'effectuer des mesures sur les réseaux. Le Syded poursuit l'accompagnement

des collectivités adhérentes. Les travaux de remplacement des canalisations ont été réalisés sur le syndicat de Faycelles-Frontenac en 2022. Les réseaux identifiés à risques ont été massivement analysés pour la plupart des adhérents.

➤ Nouvelles fusions pour le Syndicat du Limargue et Ségala

Le Syded a poursuivi l'accompagnement du Syndicat du Limargue et Ségala dans ses opérations de fusion. En 2022, il s'est associé aux syndicats de Faycelles-Frontenac, du Sud Ségala et de Felzins-Lentillac-St-Blaise ainsi qu'aux communes de Bannes, du

Terrou et de Saint-Vincent-du-Pendit pour la compétence eau potable.

➤ Diagnostic de réseau d'assainissement collectif

Les stations de traitement des eaux usées (STEU) du territoire sont globalement dans un bon état de fonctionnement. Pour améliorer les performances du système d'assainissement, les enjeux se situent aujourd'hui davantage sur la qualité de la collecte. Le Syded accom-

pagne les adhérents dans la réalisation des diagnostics du réseau d'assainissement. Les opérations menées en priorité concernent les milieux récepteurs fragiles et les systèmes d'assainissement non conformes à la réglementation.

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le Syded exploite directement les équipements de production d'eau potable du Syndicat AEP de Francoulès et de la commune de Cajarc suite à un transfert de compétence. Cela représente 2 stations de production qui permettent de desservir 7 000 habitants.

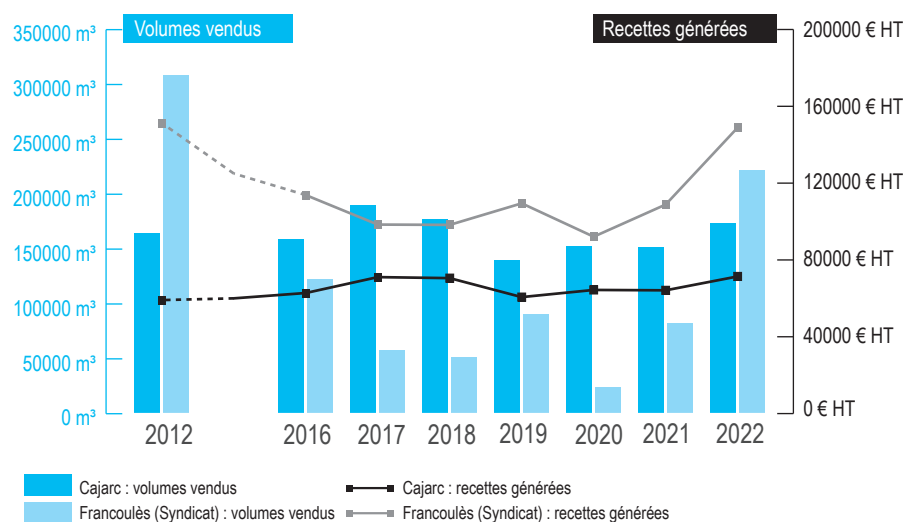
➤ Suivi de la qualité

Les équipements de production d'eau potable ont été régulièrement contrôlés par l'ARS : 4 fois pour Francoulès et 11 pour Cajarc. Les contrôles des paramètres bactériologiques ont tous été conformes sur les deux sites de production. Les contrôles des paramètres physico-chimique (turbidité) ont été conformes à 100 % Francoulès et à 64 % à Cajarc. Il convient malgré tout de relativiser ce dernier résultat puisque les contrôles ont été effectués lors de périodes où les conditions climatiques étaient défavorables (pluviométrie). Les mesures d'auto-contrôle continu réalisées par le Syded en temps réel montrent que la turbidité a été conforme pendant 94 % du temps.

➤ La vente d'eau potable



Le projet d'ultrafiltration de la station de Landenouze à Cajarc a pris du retard par rapport au planning initial. L'étude géotechnique a été réalisée en 2022 et les consultations des entreprises sont prévues pour 2023.



⊕ L'EFFICACITÉ DU TRAITEMENT PAR UV

2022 est la première année de fonctionnement complet du système de traitement de l'eau par UV installé à Fontpolémie. Il fonctionne très bien comme en témoignent la conformité bactériologique constante et le volume d'eau vendu (221 620 m³).

➤ Voir annexes XXIV et XXV pour les performances détaillées

L'ACCOMPAGNEMENT À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

De par son caractère rural et dispersé, le Lot compte 50 % d'habitations disposant d'une installation d'assainissement non collectif. Toutes les communes du territoire ont choisi de se regrouper à l'échelle intercommunale. Les 7 entités présentes sur le département (SPANC) sont adhérentes au Syded, ce qui assure une action cohérente pour les 50 000 installations individuelles existantes. Afin de garantir une protection optimale de notre environnement et de notre cadre de vie, les 7 SPANC assurent le contrôle de ces systèmes de traitement individuels.

➤ La coordination départementale

ACCUEIL DE LA RÉUNION DE L'ARTANC

Le Syded a accueilli la rencontre régionale des techniciens ANC co-organisée avec l'ARTANC (Association Régionale des Techniciens ANC).

67 techniciens représentant 46 structures du territoire du bassin Adour Garonne se sont rendus à Catus pour échanger sur les actualités réglementaires et techniques de l'activité.

2 JOURNÉES INTER SPANC

Le Syded a organisé deux journées de rencontre pour les techniciens des SPANC lotois. À Catus et à Thégra, ces journées ont permis de balayer les actualités réglementaires et de plancher sur deux outils. Une grille de ratios de pollution et un formulaire à renseigner lors des ventes immobilières ont ainsi été co-construits.



Rencontre de l'ARTANC

➤ Réunion des installateurs de la charte départementale.

Le Syded est garant de la charte départementale de l'ANC qui réunit autour d'un objectif de bonnes pratiques les actions dans ce secteur. Il rassemble ainsi des fournisseurs de granulats et des installateurs qui acceptent de se soumettre à des contrôles qualité, en toute transparence. À ce titre, il établit une liste de prestataires agréés, distribuée à tous les particuliers qui souhaitent effectuer des travaux sur leur installation. Cela participe à rendre un service de qualité et de proximité à chaque Lotois. En 2022, le Syded a réuni l'ensemble des installateurs signataires pour une présentation des filières agréées et une information sur les contentieux dans l'ANC avec l'intervention d'un expert en assurance.

LE TRAITEMENT DES BOUES

Les systèmes d'assainissement produisent des boues pendant leur fonctionnement. Le traitement de ces boues qui ont le statut réglementaire de déchet est très encadré. Il existe plusieurs manières de les valoriser, ce qui demande une connaissance complète du sujet et une expertise technique. Le Syded a vocation à mutualiser son action à l'échelle départementale pour offrir un service efficace et pertinent à ses adhérents. Il assume la responsabilité de « producteur de boues » concernant leur élimination.

➕ MUTUALISATION DES OPÉRATIONS DE CURAGE

En 2022, le Syded a piloté le curage de lagunes sur plusieurs installations. Il a ainsi pu mutualiser les besoins pour effectuer une consultation unique des entreprises. Il a aussi apporté ses compétences techniques avec l'expérimentation d'une déshydratation naturelle des boues via la réalisation d'un by-pass du bassin plusieurs mois avant l'opération.

Cette technique, combinée au marché mutualisé, a permis aux communes de Padirac, Latronquiète, Issepts, Fons et Lavergne de faire d'importantes économies sur le coût de l'opération (entre 30 et 60 %).

Le Syded a également délivré un accompagnement technique aux adhérents avec un suivi hebdomadaire du milieu récepteur et des visites avec analyses.



Curage de la lagune de Fons

➤ Prise en charge et filières de traitement

Le traitement par compostage est principalement utilisé pour les boues pâteuses. Le dépotage permet de transférer les boues liquides de petites stations vers des unités de plus grande capacité équipées pour recevoir ces matières, la filière de traitement finale étant alors le compostage. Les boues dont la qualité est impropre à un retour au sol sont éliminées dans les filières pour déchets ultimes (incinération ou enfouissement)

2 % par épandage

MB: 226 t

MS: 6 t

5 % par dépotage

MB: 505 t

MS: 20 t

10 % par élimination des déchets ultimes

MB: 882 t

MS: 182 t

83 % par compostage

MB: 7 688 t

MS: 1 109 t

148

analyses de boues effectuées



➕ MOBILISATION FACE À LA HAUSSE DES COÛTS

Le Syded s'est mobilisé pour faire face à la hausse des coûts de traitement des boues pour ses adhérents. Il a notamment été consulté par la FNCCR et a pu faire entendre sa voix au niveau national.

Pour faire face à l'interdiction d'épandage liée à la crise Covid, le Syded doit régulièrement procéder à des opérations spécifiques pour pouvoir traiter les boues en compostage. Il s'agit notamment de les déshydrater avant de les transporter vers les sites de compostage. Pour chaque cas, le Syded sélectionne et suit le prestataire chargé de ces opérations qui requièrent du matériel et des compétences particulières. 3 824 t de boues ont fait l'objet de ces opérations (41 % du total pris en charge).

MB: Matière Brute prise en charge (liquide, pâteuse ou solide)
MS: Matière Sèche

LES EAUX NATURELLES

INF'EAU LOISIRS : UN DISPOSITIF UNIQUE EN FRANCE

Pendant la période estivale, le site infeauloisirs.fr donne, chaque jour, les conditions pour la baignade et les activités de loisirs sur les 350 km de rivières et les 7 plans d'eau. Ce dispositif, par son ampleur départementale, est le seul du genre en France.

Les responsables des zones de baignade officielles et les professionnels du tourisme (loueurs de canoë, hébergeurs, offices de tourisme...) ont ainsi accès aux prévisions quotidiennes concernant les conditions météo et la qualité prévue sur les plans d'eau et les rivières lotoises. Ces informations permettent d'anticiper tout risque de dégradation de la qualité des eaux et permettent aux collectivités de prendre un arrêté d'interdiction de baignade si nécessaire.

Le dispositif, en grande partie financé par le Département qui en a cédé la gestion au Syded en 2011, prévoit également des outils de communication destinés au grand public.

➤ Des prévisions très fiables

Inf'eau loisirs est un dispositif qui se base sur une modélisation de la dynamique des pollutions pour prévoir la qualité des eaux en fonction de paramètres environnementaux (pollutions, débit des cours d'eau, pluviométrie...). L'outil a été développé en interne à partir de 2003 et s'est appuyé sur un historique important de données. Il fonctionne 7J/7 pendant la période estivale grâce à la mobilisation de 4 agents du Syded ainsi qu'à des observateurs bénévoles sur le terrain (élus, professionnels du tourisme, fédération de pêche, associations...).

90 %
de prévisions justes en 2022.
7 % pessimistes et 3 % fausses.

+ COMMUNICATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS AUX ABORDS DES BAINADES

Le Syded a souhaité renforcer la communication autour de la gestion des déchets sur les 24 baignades officielles suivies par inf'eau loisirs. Un état des lieux a été réalisé avec chaque gestionnaire pour ensuite disposer des supports de communication. Certaines baignades éloignées des tournées de collecte des déchets ont fait le choix de ne pas disposer de poubelles en utilisant la signalétique dédiée réalisée par le Syded.



Panneau de sensibilisation à la gestion des déchets (Castelfranc)



Signalétique pour les baignades sans poubelle

➤ La gestion des baignades

Le Syded établit des prévisions à l'échelle départementale et couvre l'intégralité des baignades officielles recensées. Pour les responsables des zones de baignades (PREB), l'accompagnement se traduit par la mise à disposition de signalétique, de l'affichage réglementaire mais aussi par la diffusion quotidienne du bulletin inf'eau loisirs. Le Syded réalise également les profils de baignade de chaque site (document obligatoire).



● 24 baignades officielles

▣ Surveillant de baignade

~ 350 km de rivières concernées par Inf'eau loisirs



La baignade de Montcuq a maintenu son pavillon bleu en 2022

LA CONNAISSANCE DU MILIEU

Le Syded effectue un suivi permanent sur les principaux cours d'eau du département. Grâce à une collaboration avec les différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques au-delà des limites administratives ou géographiques, il collecte et interprète l'ensemble des données concernant le département du Lot.

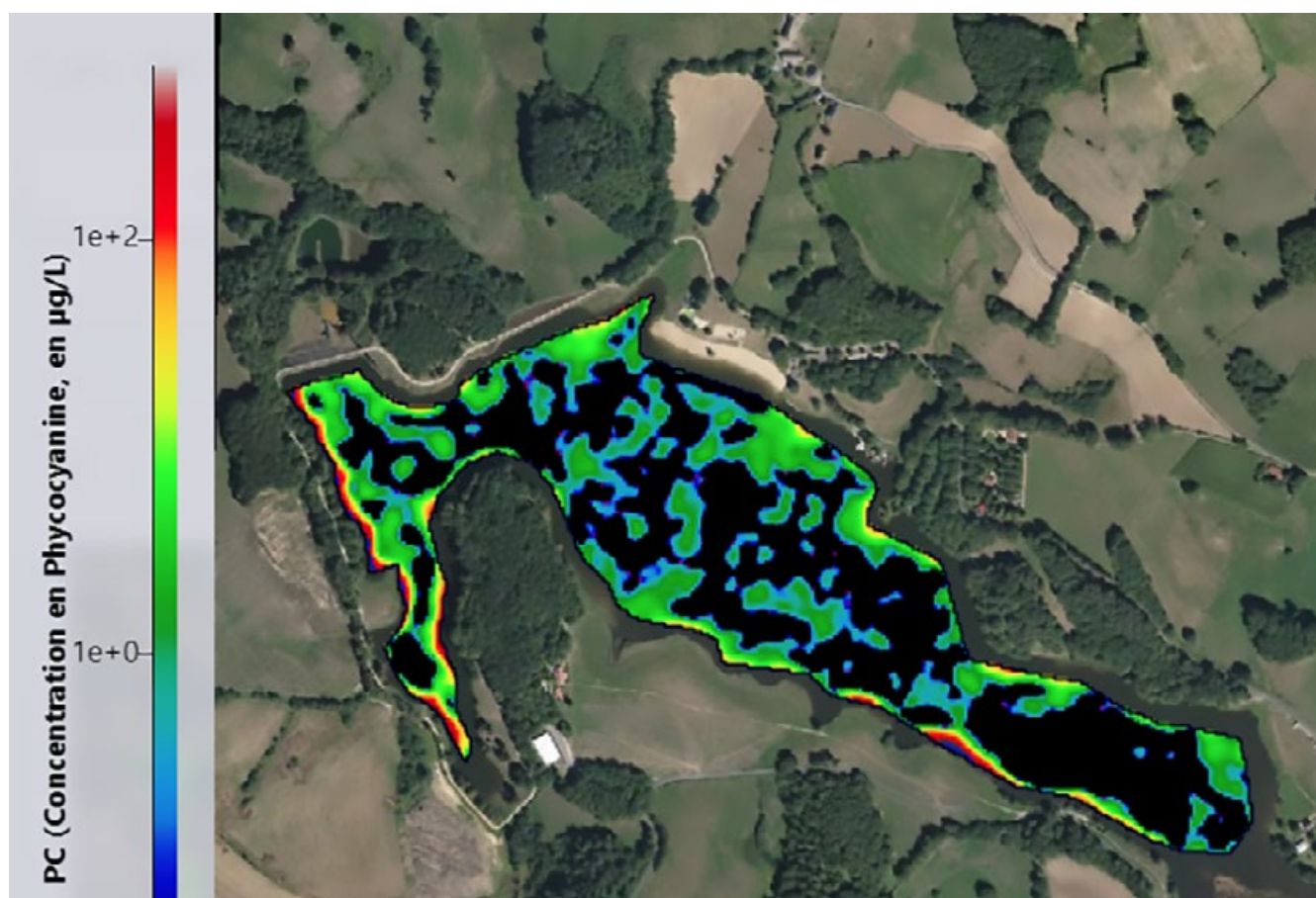
1 043
prélèvements effectués sur les eaux naturelles

28 500
résultats analytiques

➕ DES IMAGES SATELLITES POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CYANOBACTÉRIES

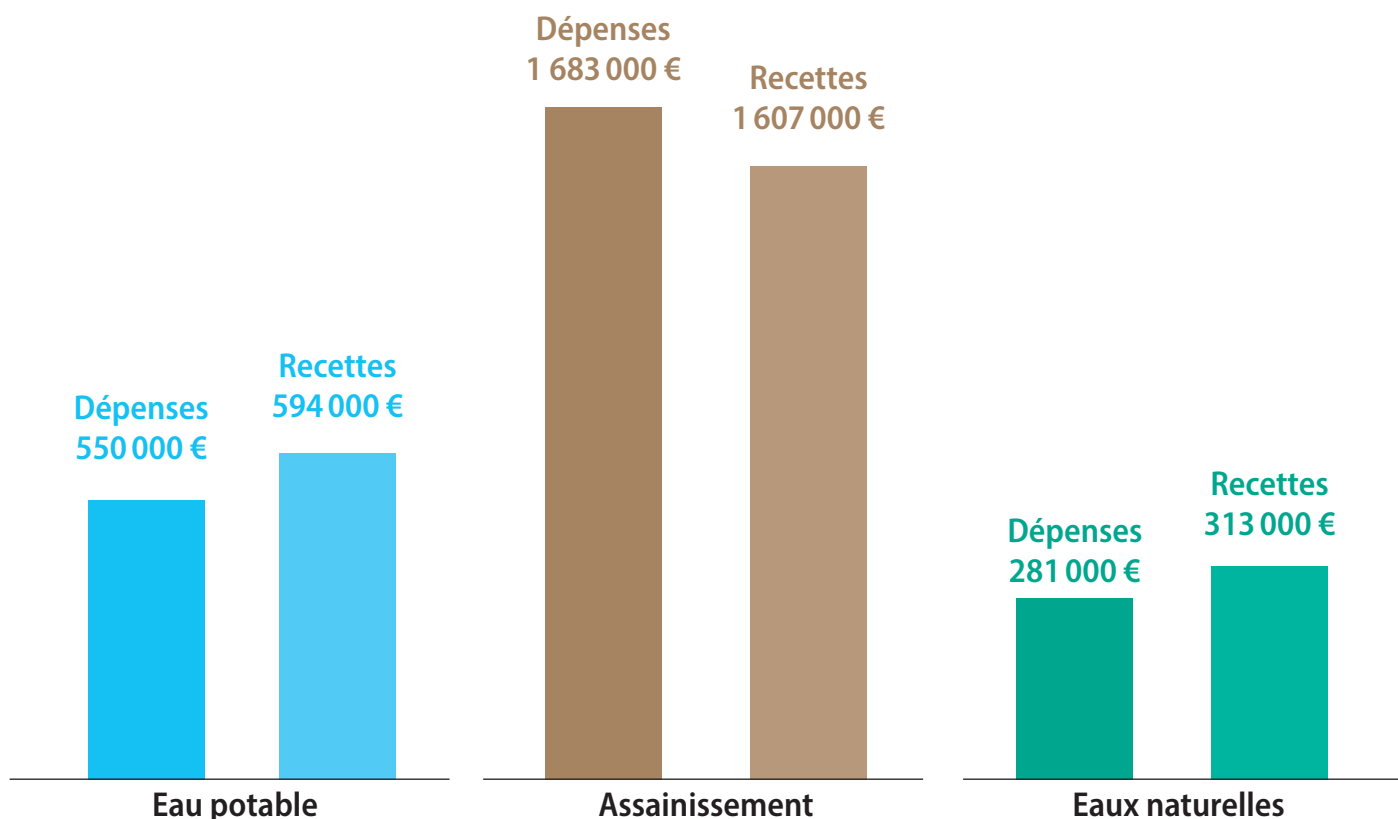
Le Syded a testé la solution Waterwatch qui permet de suivre le développement des cyanobactéries en plan d'eau depuis des images satellites. Cet outil utilise l'intelligence artificielle pour interpréter les images et donner l'alerte lorsque les seuils de cyanobactéries fixés par l'ARS sont en passe d'être atteints ou dépassés.

Cette solution permet d'anticiper l'évolution de la santé d'un plan d'eau mais aussi d'étudier les états passés pour mieux comprendre son évolution. En 2022, 3 plans d'eau ont été suivis : Le Tolerme, le Surgié et l'ancienne gravière d'Espagnac-Sainte-Eulalie. Le coût du test de 9 000€ HT a été financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Syndicat mixte Célé Lot médian.

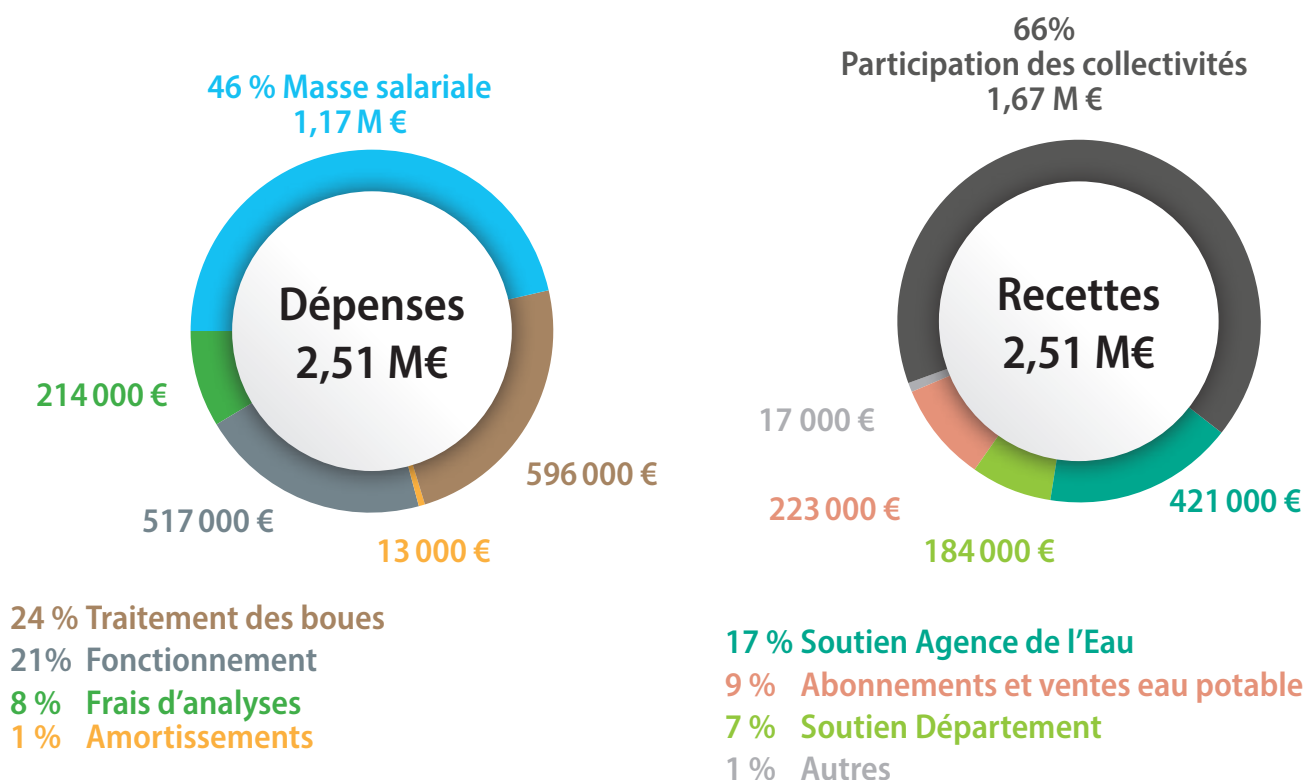


➤ Voir annexe XXVIII : qualité physico-chimique des masses d'eau

BILAN FINANCIER



RÉPARTITION PAR POSTES



➤ Voir annexes XXVI et XXVII : tarifs appliqués



Rapport et annexes disponibles en
ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents"

LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable ou Alimentation en Eau Potable.

Agence de l'Eau : Établissement public de l'État qui a pour mission de réduire les pollutions et de protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ANC : Assainissement Non Collectif

ARS : Agence Régionale de Santé.

Boues : Résidus du traitement des eaux usées, constituées pour l'essentiel d'un mélange d'eau et de matières en suspension.

Déchets assimilés : Déchets issus essentiellement de l'artisanat et du commerce, de même nature que les déchets ménagers avec lesquels ils sont collectés.

DDS : Déchets Diffus Spécifiques. Ce sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Ils se déclinent en 5 familles : gros électroménager froid, gros électroménager hors froid, petits appareils en mélange, écrans et moniteurs, lampes à décharges.

Dépotage des boues : Action de décharger des boues liquides transportées dans une citerne.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble des déchets produits par un usager (ordures ménagères, emballages et papiers recyclables, verre et apports en déchèterie).

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DSP : Délégation de Service Public. Contrat passé par une collectivité qui confie la gestion d'un service public à un opérateur privé.

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Eaux de Baignade : Eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

EH : Équivalent Habitant. Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration.

Épandage : Pratique agricole qui vise à répandre sur une parcelle des fertilisants ou des amendements.

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail.

ETP : Équivalent Temps Plein. Unité de mesure qui permet de mesurer la capacité de travail d'une organisation.

FPR : Filtre Planté de Roseaux.

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes.

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Condédantes et Régies.

Quai de transfert : Lieu où transitent les déchets.

LTECV : Loi de transition énergétique pour la croissance verte

Refus de tri : Erreurs de tri éliminées du centre de tri et renvoyées vers les ISDND ou les usines de valorisation énergétique.

Maître d'ouvrage : Personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : Personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux.

Micropolluants : Substances susceptibles d'avoir une action toxique à très faible dose.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Part des ordures ménagères restant après les collectes sélectives (bac marron / gris).

Plaquette : Résultat du broyage de déchets de bois non traités utilisé comme combustible (chaudière bois).

Plaquette forestière : Résultat du broyage par engins mécanisés (broyeurs à couteaux) des rémanents d'une exploitation forestière et d'élagage de bords de route.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code la Santé Publique).

Réseau IDEAL : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant pour vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les adhérents.

Risques psychosociaux : Les risques psychosociaux sont définis comme un risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail.

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

STEU : Station de Traitement des Eaux Usées.

TEP : Tonne Équivalent Pétrole. Unité de mesure de l'énergie utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies. C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11,6 MWh.

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

TMS : Troubles musculo-squelettiques.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules minérales ou organiques en suspension.

UVE : Unité de Valorisation Énergétique

Widget : Application qui s'intègre sur un site internet et qui permet d'afficher des informations venant d'une source externe.



Syded du Lot

Les matalines 46150 Catus
T. 05 65 21 54 30

syded-lot.fr